

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaïa-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences des textes littéraires français
et d'expression française.

Thème : l'étude du journal intime :
Journal 1955-1962 de Mouloud Feraoun.

Présenté par :

M. Nasri Nadjim.

Le jury :

Mme. Kaci Faiza, directrice de recherche.
M^{elle}. Belhocine Mounia, examinatrice.
M. Zoranen Farid, examinateur.

-Année universitaire – 2016/2017.

Sommaire :

Dédicace	p 02.
Remerciements	p 03.
INTRODUCTION	p 05.
CHAPITRE I : Le <i>je</i> et ses avatars	p 09.
I.1. La variation du <i>je</i>	p 10.
I.2. Le <i>je</i> collectif	p 14.
I.3. Le <i>je</i> individuel	p 18.
CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire	p 22.
II.1. La définition de l'écriture fragmentaire	p 23.
II.2. L'écriture fragmentaire dans le journal intime	p 26.
II.3. La fiction dans le journal intime	p 32.
CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage	p 36.
III.1. La définition du récit de témoignage	p 37.
III.2. Étude comparative entre le journal intime et le récit de Témoignage	p 43.
III.3. La sociocritique du journal intime	p 47.
CONCLUSION	p 52.
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	p 55.

DÉDICACE

Je dédie mon travail :

À mes parents, pour leur affection et encouragements qu'ils trouvent dans ce travail le témoignage de mon respect, que je peux leur rendre.

Je leur exprime ma sincère gratitude.

À mes frères et sœurs auxquels j'exprime mon dévouement pour leur aide et leur soutien.

À mes ami(e)s et camarades.

À tous ceux qui m'ont encouragé, animé et applaudi.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon encadreur de recherche, Mme KACI Faiza, pour ses remarques avisées, son soutien et ses conseils durant tout au long de ce travail.

Je remercie infiniment mes parents pour leur soutien moral durant toute ma vie, en particulier pendant mon parcours éducatif et universitaire. Pour mes frères et sœurs, que j'adresse mes remerciements afin de leurs avouer mon respect pour leur présence précieuse à mes côtés.

Je tiens à adresser toutes mes salutations pour mes ami(e)s, ceux qui m'ont côtoyé durant mon cycle à l'université d'Alger, et ceux qui m'ont fréquenté pendant mon cycle à l'université de Bejaia.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'une des occupations de la littérature maghrébine est le nationalisme. En Algérie, c'était le même cas, mais il est exposé d'une autre façon. Une manière forte qui a pris en charge le dévoilement des événements commis par la colonisation. On remarquera la présence de la littérature algérienne d'expression française, qui est le reflet presque parfait de la période coloniale. Pour certains écrivains d'expression française, leurs littératures sont classées comme dénouée du caractère nationaliste, tel que Mouloud Feraoun, toute sa littérature pose le problème de la place du français au sein de la culture algérienne. Mais aussi, son malheur vis-à-vis de la guerre incarne son espoir pour la liberté. Feraoun résume le tout dans son journal intime¹, où il annonce, déclare et espère l'indépendance. Le lecteur est porté à connaître l'importance des écrits dits autobiographiques, surtout les contemporains, comme ceux des écrivains d'expression française dans le champ littéraire algérien. Notre recherche se focalise sur l'une des méthodes suivie par l'auteur, à savoir l'écriture du journal intime chez les écrivains algériens. Malik Allam, auteur d'une étude sur les journaux intimes et sur l'écriture personnelle, le définit ainsi : « *Un journal intime est un journal dont le contenu a le caractère d'intimité et/ou remplit des fonctions intimes ou personnelles pour son diariste* »²

Le *Moi* d'un diariste³ subit la façon d'écriture autobiographique, en intégrant le contexte des expériences personnelles dans le texte. Il est important d'étudier ce type d'écriture, mais d'un autre côté la démarche d'analyse est délicate, pour cause que l'écriture diariste est marquée par son irrégularité, sa forme fragmentaire et en fait par son absence de forme.

Le titre de notre corpus montre que notre étude porte sur l'écriture du *Moi* ou le *Je* dans un journal intime, cette capacité qui offre à l'écrivain la constitution de son identité à travers son journal, une sincérité subjective mais avec affection et sans crainte, qui résume son courage de déclarer son intimité la plus profonde de sa personnalité.

¹FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014.

² ALLAM, Malik. *Journaux intimes. Une sociologie de l'écriture personnelle*. Paris : L'Harmattan, 1996, p. 19.

³ L'adjectif « diariste » - emprunté à l'anglais- veut dire auteur d'un journal intime.

INTRODUCTION

Notre principal objectif d'étude serait l'étude du journal intime et l'exercice d'un *je* personnalisé dans la peau du narrateur/personnage de l'écriture littéraire. L'un des traits caractéristiques du *Je* intime est celui de la spontanéité, le diariste est spontané dans son écriture, sans qu'il se rattache aux formes esthétiques romanesques, ou qu'il obéisse aux règles d'écriture traditionnelle. En plus, l'écriture diariste est caractérisée par la fragmentation, particularisée par la présence des dates, qui correspondent aux jours de l'histoire vécue, c'est-à-dire le quotidien de l'acte d'écriture, comme le diariste centre à chaque fois son objet d'écriture sur deux ou trois aspects particuliers du vécu. En suite le journal est divers par nature, le fait que ce type se donne sur de multiples actions, et il élargit sur des objets diversifiés que nous pouvons constater lors de la lecture d'un journal qui s'étend sur plusieurs dimensions dans l'histoire racontée, par opposition aux autres écrits qui sont centrés sur la complexité de l'être.

« Par ailleurs nous distinguons aussi le moment d'écriture et le moment de la lecture, comme caractère d'un *Je* différent aux autres »⁴

Cet effet qui explique la différenciation du moment d'écriture et le moment de la lecture, la nécessité qui nous conduit à une lecture de notre journal est le fait de se souvenir du déjà écrit, alors cet acte de lire les pages précédentes nous mène à une influence exercée sur l'écriture du présent. Enfin le principal caractère de cette écriture est celui qui résume en trois dimensions le moi diariste (auteur, narrateur, personnage). En se basant sur des ouvrages qui nous semblent de base, tels que : Béatrice Didier. *Le journal intime*.⁵

Comme notre sujet de recherche se base essentiellement sur « *Le journal intime* », de Feraoun, ce dernier déclare ses impressions dans son journal, même ses occupations durant la période coloniale, par contre l'ensemble de ses notes n'ont jamais été

⁴HESS, Remi. *La pratique du journal, comme construction du moment interculturel*. Université UFR 8.p72.

⁵DIDIER, Béatrice. *Le journal intime*. Presses Universitaires de France 1^{ère} Ed : 4^{ème} trimestre.1976.

INTRODUCTION

publiées par l'écrivain, et c'est dû à son assassinat par l'OAS⁶, c'est l'avant propos rédigé par Emmanuel Robles, qui confirme que Feraoun lui a confié la tâche de la publication de ce journal :

« Mouloud FERAOUN m'avait demandé d'opérer les coupures et d'ajouter les précisions que je jugerais utiles pour l'édition de « journal ». On en donne ici le texte intégral avec quelques notes plus ou moins indispensables. »⁷.

Son opposition affirmée, Feraoun se penche vers le caractère catastrophique de cette guerre, influencé par le sort de son peuple, le *Moi* de l'auteur se laisse évoluer d'une subjectivité menacée à une subjectivité inscrite volontairement. Le diariste inscrit dans son journal la sévérité exercée par les français à l'égard des siens, il déclare son malaise, exprime son envie et dénonce les faits. Cette dénonciation des faits est introduite dans le journal sous forme du récit de témoignage, où il nous rapporte un ensemble d'événements historiques qui est attaché à son quotidien.

Mouloud Feraoun né le 08 mars 1913, à Tizi Hibel en Kabylie, c'est un écrivain algérien d'expression française, il est l'élève de l'école normale de Bouzaréah (Alger). Il a occupé plusieurs postes avant d'être nommé inspecteur des centres sociaux. Ses romans sont *Le fils du pauvre*, en 1939. *Les chemins qui montent*, *La terre et le sang*, *Le journal 1955-1962*. Il est assassiné par l'OAS le 15 mars 1962.

L'écriture du journal intime met en avance une particularité, d'un *Je* différent aux autres écrit, un *Je* qui résume la voix de l'auteur/narrateur/personnage, surtout le trait caractéristique qui le différencie du *Je* d'une autobiographie. On tentera de répondre à la problématique suivante : **quelle est l'importance du journal intime en tant que genre différent qui se penche sur le *Je* narrateur/auteur/personnage? Et comment cette forme d'écriture se manifeste-t-elle en intégrant le témoignage dans le *Journal 1955-1962*, de Mouloud Feraoun ?**

⁶ **Organisation de l'armée secrète** : L'OAS, appelée aussi organisation armée secrète, était une organisation politico-militaire clandestine française créée le 11 février 1961, qui était hostile à l'indépendance de l'Algérie.

⁷ FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Préface. Ed Talantikit, Bejaia, 2014, p 08.

INTRODUCTION

D'abord, on va étudier le journal de Feraoun comme un genre littéraire et un type d'écriture. On va aussi synthétiser la divergence d'opinions sur ce plan, en tant qu'un personnage différent des autres personnages comme : personnage dans un roman, pièce de théâtre, ou dans une autobiographie, bien que l'écriture diariste se caractérise par son irrégularité, sa forme fragmentaire et en fait par son absence de forme. En suite, on va évoquer le trait caractéristique de l'écriture journalière, en tant qu'écriture fragmentaire qui manifeste une irrégularité et une spontanéité contenues dans le journal intime. Enfin l'objectif de cette réflexion porterait sur l'intégration du récit de témoignage dans le journal intime. Malgré cet acte qui pourrait être irréfléchi de la part du diariste, il laisserait une trace assez marquante pour l'évoquer.

Notre recherche s'étalera sur trois chapitres. Dans le premier chapitre intitulé *le je et ses avatars*, on mettra l'accent sur la conception du *je* en tant que variation, qui se transforme d'un fragment à l'autre dans la prise de la parole. Puis dans le deuxième chapitre, *l'écriture fragmentaire*, on se basera sur la définition de ce concept en l'analysant dans le journal intime et aussi l'usage de la fiction dans l'écriture journalière. Enfin, le troisième chapitre portera l'intitulé *un journal ou récit de témoignage* où on tentera de définir le témoignage dans son aspect littéraire. On finira par une étude comparative entre les deux formes d'écritures citées dans le titre du dernier chapitre, et la sociocritique du journal intime.

Notre étude se veut comme tentative d'approcher l'écriture de Mouloud Feraoun à travers son *journal 1955-1962*, pour arriver au stade de l'analyse littéraire de son style d'écriture.

CHAPITRE I :

Le *je* et ses avatars.

L'écriture à la première personne est réalisable sous différentes formes littéraires. On cite les correspondances, l'autobiographie et le journal intime. L'acte d'écriture journalière qui se varie d'un cas à un autre. Pourtant l'usage de la langue utilisée par l'auteur est facile, tandis que le *je* diariste subit des transformations de considération et de sens. Certes, le *je* est pour une écriture singulière, personnelle et individuelle, il est utilisé dans l'expression d'un *moi* subjectif. Mais dans notre texte, il s'agit d'un double fonctionnement du *je*, où il se transforme d'un état à un autre dans l'expression de la sensibilité de l'écrivain. Ce déplacement est à la base au niveau du sens, c'est-à-dire que le *je* est individuel d'un côté, mais aussi ce *je* est collectif d'un autre côté. On met l'accent sur ce je particulier, une nécessité qui nous oblige à distinguer entre deux sortes de pronom *je*, un qui est collectif, où l'auteur est porteur de la parole du groupe, et l'autre individuel, où l'écrivain est à la quête de son identité à travers son vécu personnel. Les deux cas sont le résumé de l'auteur, narrateur, personnage. Une caractéristique singulière de l'écriture du journal intime ou personnel.

« Ce baromètre de l'âme, ou d'une manière générale la météorologie du moi, serviront de métaphore majeure pour qualifier l'entreprise du journal intime dans ses paradoxes puisque l'intériorité y apparaît soumise aux inflexions du jour et s'y livre dans son impermanence, dans sa réceptivité aux circonstances. »⁸

Le journal intime est qualifié d'exil du soi, il est une thérapie psychologique de la personne qui se sent hors du monde et son entourage social. Il renseigne sur le vécu personnel. Il donne le bilan quotidien de l'auteur du journal. L'écriture journalière est un conservatoire, un répertoire et un assemblage particulier d'une personne hantée par son quotidien. Le journal est le centre de l'intériorité sensible et subjective du diariste, il construit l'identité de l'écrivain. Cette forme d'écriture essaie de faire exister un moi caché avec ses secrets, elle construit l'horizon personnel et aussi l'esprit collectif de la société.

I.1. La variation du je :

⁸KUNZ WESTERHOFF, Dominique. *Méthodes et problèmes le journal intime*, Université de Genève, 2005. p 7.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

Il est important de parler de la particularité des écrits journaliers, avant d'entamer la variation du *je* dans l'expression d'un journal intime. Certes, que le lecteur cherche à découvrir l'inconnu de l'écrivain à travers son journal, mais aussi il plonge dans l'intimité sans barrière du *moi* qui résume l'auteur/narrateur/personnage.

L'écriture personnelle est avant tout une forme d'écriture qui rejette les procédés d'écriture du roman traditionnel, voire la forme, la linéarité du discours et la chronologie des événements de l'histoire racontée. Ces derniers ne sont plus capables de représenter la conception du *je* et son horizon. Une quête identitaire menée par l'auteur, afin de retracer son vécu personnel au sein de la société. Un *je* unique qui laisse l'impact principal, celui d'une distinction entre un *je* collectif et un autre individuel. Dont le premier est le porte parole du groupe social de son époque, il rapporte l'ensemble des faits de la colonisation française au sein de la société Kabyle, tandis que le deuxième est l'affection personnelle, qui résume le chagrin de l'écrivain vis-à-vis de la situation de son vécu et sa vision du monde. Ce cas particulier caractérise l'écriture de ce journal. Car ce journal n'est pas seulement une écriture journalière d'un vécu, mais il est un témoignage des faits historiques de la période coloniale. Cette singularité du *je* retrace la particularité de la personnalité de l'écrivain, il est entre deux culture différentes. Une est celle d'origine kabyle, tandis que l'autre est française qui démontre son parcours éducatif.

La spécificité de ce *je* qualifié de variant, met un effet particulier sur l'apparence des estimations visées par l'écrivain. Il est connu sur cette forme d'écriture la facilité d'accéder à l'information dans chaque journal, comme le *je* donne aussi une facilité et une fascination au lecteur qu'il puisse découvrir chaque secret présent dans le journal. Certes, que la question ne se pose pas sur le concept journal, mais le mot intime est le plus visé. L'intimité suggère la présence d'un *moi* spécifique, qui relate une vie privée et ses secrets. Il est probable que chaque écrivain ne se donne pas la peine de dévoiler son intériorité. Une cause qui nous oblige de citer en principe la caractéristique du journal et la première personne.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

La répartition du fonctionnement du *je* dans notre corpus est particulière, on a partagé les fragments où l'écrivain déclare son intimité. Cependant, la deuxième partie est la mise en place du sentiment collectif déclaré par l'auteur.

*« Je ne parle ni de ceux d'Algérie ni des générations actuelles. Non, je parle de ceux qui sont morts pour la liberté, de ceux qui ont donné à leur pays les principes immortels qui font que la France est immortelle aussi. »*⁹

Dans ce passage l'écrivain annonce son inquiétude pour ces concitoyens, il parle des gens qui sont morts pour que l'Algérie vive dans la liberté. Pour un jour son pays va être libre de la colonisation dominatrice. Il déclare au nom de tous les algériens, afin leur pays soit dans une totale indépendance. On remarque la présence du *je* porte parole au nom du peuple. Un *je* qui dénonce les faits cruels de la colonisation, sur le sol algérien. Un *je* d'un seul individu, mais qui relate tout le sentiment partagé par chaque algérien. Cette qualité d'écriture englobe la totalité d'information rapportée par l'auteur/narrateur/personnage. Le journal intime n'est pas un écrit stylistique ou esthétique, mais il est d'une importance majeure dans son contenu. Notre journal n'est pas un ouvrage de littérature associée à la complexité des formes, où domine le souci de la stylistique et de l'esthétique langagière. C'est une attestation d'objectivité rapportée sans complaisance, face aux actes cruels commis pendant la guerre.

Certes, la considération du journal intime est à la proximité d'être considéré comme un genre littéraire, mais notre recherche se base essentiellement sur la valeur du *je* qui est à la fois : un *je* déclaratif, qui rapporte en direct la situation misérable d'un peuple opprimé de toutes sortes de libertés. D'autre côté, on remarque la transformation de ce *je* à l'état journalier, qui décrit à la fois un quotidien malheureux et son espoir d'un futur glorieux pour son peuple. De ce fait l'auteur réalise un journal d'une valeur grandiose dans le domaine littéraire, où l'exercice du *je* se transforme d'un état à un autre. En partant de cette particularité spécifique, on ajoute un quotidien unique dont il retrace le vécu personnel de l'écrivain.

⁹FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p 110.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

« Quand je dis que je suis Français, je me donne une étiquette que tous les Français me refusent ; je m'exprime en français, j'ai été formé à l'école française. J'en connais autant qu'un Français moyen. Mais que suis-je, bon Dieu ? Se peut-il que tant qu'il existe des étiquettes, je n'aie pas la mienne ? Quelle est la mienne ? Qu'on me dise ce que je suis ! »¹⁰

Ici, il est question d'une quête identitaire de la part de l'écrivain. Il s'interroge sur sa personnalité, son existence et sa liberté. L'auteur renseigne sur son vécu, mais à travers des questions sans réponses. L'écriture journalistique reflète le quotidien particulier de son écrivain, en plus il donne image directe de ses expériences personnelles. Le journal retrace les étapes des journées d'un individu, cet individu qui prend la liberté de dire son inconnu et ses secrets. Dans ce cas, on est face à la première personne qui met en exercice son intimité. Un *je* différent qui résume l'acte le plus courageux, celui de dévoiler tout et avec sincérité. C'est la première personne qui constitue un point central de la subjectivité. On peut l'inscrire dans chaque énoncé qui renvoie à la conscience du *moi*. Ce *je* met en place l'intériorité de l'auteur, il place une singularité spécifique qui résume le vécu personnel. Il exerce la spontanéité de la langue à l'écriture. Ce *moi* différent du monde met en avance une réflexion qui échappe à l'observation de l'ensemble, cette vue individuelle s'oppose radicalement au repérage collectif.

« Ces deux distinctions significatives de la première personne mettent en jeu la variation d'écriture et de sens. L'écrivain livre aux lecteurs de son journal une réflexion intime, mais aussi il donne un récit violent, où il déclare les actes cruels qui sont commis par les français. Ce double fonctionnement du je, est le résultat de la construction de sa personnalité. Elle est fondue sur deux cultures, dont la première est celle qui lui est offerte depuis la naissance, tandis que la deuxième est celle qui l'a formé durant son parcours éducatif et professionnel. L'espoir et le malheur sont

¹⁰FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p87.

CHAPITRE I : Le je et ses avatars.

omniprésents. On peut être sensible à la cruauté coloniale, mais on déclenche un sentiment d'attachement pour la sensation de l'auteur. »¹¹

Il est important de souligner l'accueil critique de ce genre d'écriture, étant donné que Roland Barthes est le plus connu pour le contre-journal personnel. Selon lui, le journal subit des changements formels puisque l'écriture journalistique ne se conforme à aucune règle d'écriture romanesque. De ce fait, le journal personnel ne livre aucun horizon d'attente, il consiste dans son ensemble à un assemblage des expériences quotidiennes. Comme le *je* qui résume l'auteur/narrateur/personnage n'assume pas l'acte d'énonciation, pour qu'il soit capable de transcender le cloisonnement des voix diverses dans le texte. L'autre caractère des écrits personnels est celui de la spontanéité et l'irrégularité au niveau de la langue utilisée dans le texte lui-même, le cas de la fragmentation qui caractérise ce type d'écriture.

« Barthes renvoie l'acte d'écriture du journal au vouloir-écrire, c'est-à-dire le but de réaliser un journal n'a aucune fin littéraire. Il qualifie la date symbolique de rupture d'objectif de l'écriture, au tant que le texte est subjectif et personnel. Il renvoie l'exercice du journal à un plaisir d'écriture, une séduction du soi. Le journal ne peut pas atteindre le statut d'une œuvre littéraire. »¹²

« L'écriture intime se livre seule à l'introspection en impliquant le vécu personnel dans l'écrit littéraire. Une délibération des expériences quotidiennes de l'écrivain entraînent un mouvement réflexif du journal lui-même. Le message journal est relevé de la confiance de l'auteur, une cause certaine met face à la difficulté de le catégorisé comme un genre. »¹³

I.2. Le je collectif :

¹¹HUBIER, Sébastien. *Littératures intimes, les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*. Armand COLIN/VUEF. 2003. Pp 17-18.

¹²STIENON, Valérie. *Portraits du critique en diariste indécis. Roland Barthes et l'écriture du journal personnel*. Etudes littéraires, vol.41, n°3.2010. pp 119-131.

¹³KUNZ WESTERHOFF, Dominique. *Méthodes et problèmes le journal intime*, Université de Genève, 2005.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

L'écrivain kabyle mélange avec excellence dans son journal, entre deux types du *je*. Un qui est individuel en résumant son quotidien privé, et l'autre prend la parole du peuple algérien. L'auteur se couvre derrière la peau de la première personne du singulier (le *je* du narrateur/personnage), pour déclarer l'insuffisance et la méfiance de chaque personne.

« Le journal, quand il est ciblé sur un moment, est utile pour une communauté de référence. Le journal est une traque de cohérence. C'est une recherche individuelle et collective. Quand on réussit à identifier un nouveau moment, à le décrire, on fait un progrès dans la conscience de soi, mais aussi dans la conscience du groupe, et la conscience du monde. »¹⁴

Certes, on focalise notre recherche sur le *je* du journal. Mais ce *je* joue une double fonction. Principalement le diariste fait un constat individuel, qui le démontre dans son écrit. Plus loin de cette constatation personnelle, il intègre dans son journal le rapport collectif. Le diariste par sa sensibilité implique l'avis et l'envie du groupe dans l'écriture, en tant que cette forme d'écriture est connue pour la spontanéité et la subjectivité. Le fait que l'auteur du journal rapporte ce caractère collectif, dans ce cas, on l'insère dans le cadre d'un témoignage. Notre journal n'est pas un écrit où la présence de la stylistique. Il n'est pas une image d'un vécu individuel, mais un témoignage d'une pure vérité, où l'écrivain livre sans détour un champ d'actes cruels commis par la colonisation. Il met en avance la volonté collective à travers l'expérience personnelle. Il parle avec un *je*, mais dans la considération du message écrit à travers ce *je*, le diariste fait savoir le sentiment du *nous*. Il s'avère nécessairement que l'implication du soi au nom du groupe vise l'universalité. La collectivité tient son existence du principe commun, celui de la réalité vécue pendant la période coloniale. L'objectif de cette prise de parole n'est pas seulement une mise en place de l'envie de la communauté Kabyle ou Algérienne, car l'écrivain veut faire savoir la cause d'une génération qui souffre de la colonisation aux yeux du monde. Un peuple qui espère la liberté, mais aussi il espère l'indépendance. Certes, que le diariste manifeste l'avis public à la première personne du singulier, en plus il ajoute une

¹⁴HESS, Remi. *La pratique du journal, comme construction du moment interculturel*. Université UFR8. p77.

CHAPITRE I : Le je et ses avatars.

dimension cognitive d'une vision collective. Cette caractéristique d'écriture journalistique livre un statut particulier du *je*, bien que le pronom soit conçu pour l'intimité, il illustre aussi la psychologie collective de la communauté Kabyle de l'époque coloniale.

« Même-ci le diariste varie entre le : ils, tu, nous et vous, mais le je ancré dans la peau du nous incarne un style particulier, une qualité d'écriture spécifique, une délibération sentimentale et morale d'un ensemble collectif. »¹⁵

On ajoute l'interculturalité du texte qui est à la base de celle de l'écrivain lui-même, il est forgé des deux cultures différentes. L'impact de ce trait culturel incarne le style de l'auteur.

« La rencontre avec l'auteur, la rencontre interculturelle, peut se développer au niveau d'un moment (...). Mais la rencontre peut aussi se donner comme objet le principe de production et de reproduction des moments de deux sociétés. »¹⁶

On retrace l'impact d'un double bagage culturel, premièrement au niveau de la langue où l'auteur du journal réalise ces œuvres en langue française qui constitue son parcours éducatif, car il est instruit dans l'école française. Tandis que le bagage natif est dû à son origine Kabyle, et son éducation familiale. Le *je* subit cet impact interculturel, mais aussi il subit l'impact de la collectivité en tant qu'écrivain qui dénonce l'avis et l'envie de la société Kabyle-Algérienne. L'expression du diariste engagé vise à rapporter l'authenticité des faits, de ce fait on conclut l'acte de la représentation des actes historiques. En partant du point que l'écriture journalistique est subjective, mais le rapport diariste/message est basé sur le vrai et le réel.

« Pour le moment ils sont en train de supprimer les habitons. Peut-être estiment-ils que toute cette génération de lâches qui pullulent en Algérie vraiment libre doit se

¹⁵MAGUMI, Malika. *Ecriture de l'Histoire et du témoignage dans la littérature francophone africaine : l'exemple du Burundi (1962-1965)*. Dossier réalisé en 2006 dans le cadre d'un cours de Master « Littérature et Histoire ».pp 3-4.

¹⁶HESS, Remi. *La pratique du journal, comme construction du moment interculturel*. Université UFR8 p77.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

repeupler d'hommes neufs, qui n'ont pas connu le joug de l'occupant séculaire. »¹⁷

Un *je* qui nous renseigne sur l'époque coloniale en Algérie, il s'agit d'un rapport des faits du présent, mais le présent de l'écrivain. L'écriture à la première personne se focalise sur l'immédiateté du fait ou de l'acte, elle est caractérisée par la spontanéité et la fragmentation.

«Elle répond à l'exigence de la sincérité et de la fidélité, qui oblige une vérité de se faire dévoiler pour tout le monde. Il ne s'agit pas d'un témoignage comme genre d'un compte rendu sur des faits historiques, mais un témoignage à travers un écrit littéraire, d'où la spécificité de ce genre d'écriture. Un je qui se déplace entre le moment d'écriture personnelle et le moment d'écriture collective. »¹⁸

Le journal intime donne doublement la lecture du *je*, dans sa transformation d'un état à un autre (individuel et collectif). D'abord ce *je* individuel cherche à se situer, dans un monde de guerre. Il n'arrive pas à se définir en tant qu'un être libre. Ensuite, ce *je* évolue vers un état collectif, où il sera le porte-parole du peuple. L'écrivain se lance dans une perspective d'écriture de soi, mais aussi ce moi déclare l'instabilité de la société et le malheur de leur vécu. Il espère la liberté, l'indépendance et la stabilité de son pays colonisé. Cette quête identitaire laisse son impact sur l'auteur, cet impact ressurgit dans son journal. Etant donné que ce type d'écrit résume l'auteur/narrateur/personnage, ce *je* laisse franchir les normes d'écriture traditionnelle. Il s'immerge dans une atmosphère de soi, ce moi s'inscrit d'une façon continue dans l'espoir collectif. L'écriture à la première personne du singulier incarne la sensibilité d'un écrivain, elle donne l'image réelle d'un individu qui a pris le défi d'écrire, de dénoncer les actes cruels d'une colonisation implantée par la force. Ce *je* espère l'indépendance. Il reflète le cas de chaque personne, comme il manifeste l'envie d'un peuple. Dans le seul et unique objectif, celui d'être libre et indépendant.

I.3. Le je individuel :

¹⁷FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p115.

¹⁸TEKLIK, Joanna. *Comment le témoignage devient une œuvre littéraire :le cas de Robert ANTELME et de Primo LEVI*. Studia Romanica, Vol 33. 2006. pp50-52.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

Partant sur le principe que l'écriture du journal intime est caractérisée par l'irrégularité formelle, où le *je* rapporte les détails du vécu personnel. Il s'agit d'écrire avec implication et transgression des normes d'écriture romanesque. Ce *je* individuel, observateur et agissant, résume un vécu spécifique, celui d'une personne seule et une nation colonisée. On comprend une sorte de caractérisation du moi qui est distante des autres, mais il reproduit la sensation d'un ensemble. Il trouve dans le journal un refuge de sa sensibilité envers le malheureux de lui-même et de celui des autres.

*« Il est superficiel de parler comme font les journaux d'un réveil de la conscience algérienne. C'est là une expression vide de sens. Un homme n'a pas besoin d'avoir été à l'école pour être un homme. Les algériens n'ont pas attendu le XXe siècle pour se savoir Algériens. »*¹⁹

L'auteur du journal se met à dans peau de tous les algériens, afin de dénoncer leur avis. Chaque algérien connaît son origine, sa nationalité et son appartenance. Le *je* individuel ici apporte un duo en parallèle, d'un côté, il rapporte son envie et son avis sur la situation de son pays en tant que citoyen algérien. De l'autre côté, il prend la parole pour parler au nom du peuple. Il est remarquable que l'écrivain soucieux et inquiet, car il se lance dans la quête identitaire de soi et du peuple aussi. A travers une question indirecte il s'adresse aux français pour leur dire, que ce peuple que vous colonisez, est conscient de son identité. Ce *je* retrace un chemin personnel où il s'agit de la sincérité de dire le tout et avec finesse. Finalement, le moi qui est isolé d'autrui et en relation avec eux, est le porte-parole, il dénonce, il déclare. Ce *je* obsédé par la solitude a pu délivrer un message pour l'universalité.

*« Le journal est le lieu d'un étrange théâtre de masques. L'écrivain est censé s'y démasquer ; il est contraint à ce dépouillement par une force supérieure, une loi morale qu'incarne le moi impérieux, dominateur, mâle et dieu, confesseur et psychanalyste. »*²⁰

¹⁹FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p 56.

²⁰DIDIER, Béatrice. *Le journal intime*. Presses Universitaires de France 1^{ère} Ed : 4^{ème} trimestre.1976. pp121-122.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

Le degré important de soi-même est confié dans le journal personnel, où le diariste raconte son quotidien. Il nous mène à travers son horizon de pensée unique, pour savoir plus de lui. La fonction d'écriture intime est de faire savoir la quotidienneté de l'écrivain, dont il raconte sa vie privée avec sincérité et subjectivité pures. Le diariste rapporte des faits et des actions de son parcours, ce cheminement personnel construit la base de données de son intériorité et de ce qui lui est extérieur. Le journal intime constitue un héritage personnel qui deviendra public avec l'acte de la publication, de ce fait il instaure le dévoilement de ce qui est secret de la vie privée du diariste.

«J'ai choisi d'aller chez moi à cette période des vacances parce que je pouvais passer l'Aïd Kebir avec les vieux. Chose qui ne m'est pas arrivée depuis une décade. »²¹

L'écrivain du journal retrace ces habitudes quotidiennes. Il livre sa personne au lecteur de son journal, même ses journées de fête. En plus il dicte son intime rattachement à ce genre de réceptions religieuses.

« Après l'Aïd je suis revenu à Fort-National où j'ai retrouvé mes amis, mes habitudes »²²

L'écriture à la première personne du singulier renseigne sur le vécu personnel d'une façon particulière, mais aussi on peut avoir d'autres associations du *je*. Il est inquiet et espérant à la fois, il couche ses peurs et son malheur dans son journal, une caractéristique formelle du *je* dans notre corpus. Cette particularité d'un *moi* inquiet pour l'essor de son pays, mais aussi espérant la liberté.

« J'ai pris l'avions pour Paris uniquement pour voir des gens préoccupés de d'autres choses. Hélas ! Là-bas aussi, il n'y avait que ces mêmes soucis que j'avais voulu fuir, la même perplexité, la même angoisse. Nous étions bel et bien à l'ordre du jour. Mes amis se sont mis à me parler de l'Algérie. Mon éditeur m'a demandé de lui parler de l'Algérie. Quand j'ai pris chambre à l'hôtel, l'hôtelier a voulu que nous nous entretenions sur l'Algérie. »²³

²¹ *Ibidem*, p 26.

²² *Ibidem*, p 27.

²³ *Ibidem*, p 28.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

Le *je* narratif dans ce passage affirme son inquiétude pour l'Algérie, il veut fuir son chagrin du malheur pour son pays, mais le temps le rattrape avec obligation et nécessité. Un moi déclaratif annonce son intériorité et ses préoccupations, il résume à travers son quotidien une vision unique et majeure, celle de la conjoncture actuelle de son pays.

Ce *je* assez particulier, il se met dans la peau du français. Il essaie de nous donner une image incarnée de son collègue, il est omniprésent, il exerce une psychologie interne de chaque personne de son quotidien. Il se met à la place de chaque individu pour savoir son avis sur la situation de son peuple opprimé, du droit le plus judicieux et de son pays. Cette qualité du *je* démontre le génie de l'écrivain dans la construction de l'énonciation et de l'énoncé.

« Le vécu personnel est inséparable de la personne elle-même, il est l'héritage abstrait de chaque individu, dont la valeur est incontestable par rapport à un moi qui ne pratique pas le journal. Une thérapie du soi dont il est qualifié le journal, ce dernier se caractérise par son irrégularité formelle. Le moi se livre dans l'aventure de se faire découvrir pour soi-même et pour autrui. »²⁴

Dans notre recherche, on focalise notre objectif sur la particularité du *je*, il tient sa particularité de sa double fonction. Ce *je* personnel qui retrace le vécu d'un *moi* au passé, en plus il donne un *je* inconstant au présent. Ce pronom subjectif, intimement lié pour son passé et attaché à son présent, il incarne l'infinité de la sensibilité de son intérieur et son secret. L'écriture à la première personne du singulier interpelle une mise en scène du vécu personnel. Un *je* qui affirme la problématique d'une âme ambiguë, il se focalise sur la recherche du soi, cette forme d'écriture laisse l'écrivain toujours dans une quête interminable. Une recherche de soi qui constitue la portée subjective de l'auteur du journal. De ce fait l'écriture diariste n'est pas seulement une déclaration de son intériorité sensible, mais une révision de soi, un miroir qui reflète la personnalité de l'écrivain. Il ne s'agit pas uniquement du désir d'écriture pour soi, mais il s'agit de faire savoir ce que pense ce *moi* qui est entrain d'écrire.

²⁴ *Ibidem*, p115.

CHAPITRE I : *Le je et ses avatars.*

« J'ai lu dans leurs yeux la colère et la haine. Ils étaient là, tous les quatre à me contredire, quatre à m'insulter de leur arrogance, quatre à me cataloguer dans cette catégorie qu'ils n'aiment pas, qu'ils exploitent, qu'ils voudraient massacrer et dont ils ont peur. Une peur folle. Alors j'ai pris le plus raciste d'entre eux et je lui ai crié devant les élèves :

-M.F., j'en ai assez, j'en ai marre ! Je suis aussi Français que vous et je ne voudrais pas avoir à vous le redire ! »²⁵

Le diariste se lance dans une quête identitaire de soi, il s'exprime à travers un *je* déclaratif et chercheur pour se définir. Cette situation lui donne la faveur de poser des questions, il met des suggestions particulières durant son parcours. Il n'arrive pas à se situer en tant que personne étrangère dans son pays natal. Il représente chaque personne, mais aussi il attend des réponses pour ses questions. Le *je* est sûrement instable, cette instabilité sentimentale et morale sont le résultat d'une incarnation d'esprit colonial.

« Le je se penche vers un horizon de mémorisation d'un moi dans une nouvelle ère, celle de la sincérité, l'authenticité et la vérité avec soi, avant de l'être avec autrui. »²⁶

De ce fait le *moi* se penche dans son intériorité, mais d'une vision personnelle et unique dans son genre. L'écriture intime aide à faire renaître le moi du diariste, elle donne l'émergence de soi malgré son isolation du monde extérieur qui l'entoure.

²⁵ *Ibidem*, p87.

²⁶ HUBIER, Sébastien. *Littératures intimes : les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*. Ed Armand COLIN/VUEF.2003.pp31-34.

CHAPITRE II :
L'écriture fragmentaire.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

Etant donné la difficulté à cerner la conception de l'écriture fragmentaire. Ainsi, on note la divergence des théoriciens à propos d'une définition exacte pour ce terme. « *C'est de la pratique des fragments qu'il faut repartir pour tenter de saisir la nature et l'enjeu du fragment.* »²⁸. Comme le note Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy. Plusieurs théories se sont penchées sur l'écriture fragmentaire, cette technique d'écriture caractérise la pratique du journal intime. Ce dernier échappe à toutes formes d'écriture littéraire. De ce fait, l'écriture diariste est critiquée pour ce caractère de la fragmentation, qui constitue une discontinuité du récit du texte littéraire. Mais, il est primordial de donner les différentes définitions de ce concept.

II.1. La définition de l'écriture fragmentaire :

On se lance dans l'indication de la difficulté d'une définition précise de ce concept. Ainsi la dichotomie fragment/fragmentaire nous met en face d'une suite obligatoire de cerner les deux termes dans leur ordre définitionnel. On essaie de se pencher sur les diverses définitions de ces concepts.

Le nouveau petit robert définit le terme fragment :

*« 1. Morceau d'une chose matérielle qui a été cassée, brisée. 2. (1636). Partie (d'une œuvre dont l'essentiel a été perdu ou n'a pas été composé. (1690)Partie extraite (d'une œuvre, d'un texte). 3. (1868).(abstrait) Partie. »*²⁹

D'autre part, Alain Montandon, insiste sur l'origine du terme pour arriver à le cerner dans son sens le plus exacte, il le définit comme :

«Le morceau d'une chose brisée, en éclats, et par extension le terme désigne une œuvre incomplète morcelée. Il y a, comme l'origine étymologique le confirme, brisure, et l'on pourrait parler de bris de clôture de texte. La fragmentation est d'abord une violence subie, une désagrégation intolérable. On a souvent répété que les mots latins de fragmen, de fragmentum viennent de frango : briser, rompre, fracasser, mettre en pièce, en poudre, en miettes, l'anéantir. En grec, c'est le Klasma, l'apoklasma, l'apospasma, ictdde tiré

²⁸BALLET-BAZ, Thibault. *Déliaison liée, liaison déliée : le discontinu dans les romans de Pascal Quignard.* p 14.

²⁹ROBERT, Paul. *Le nouveau Petit Robert.* Ed Millésime. Paris. 2009. p 123.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

violemment. Le spasmos vient de là : convulsion, attaque nerveuse, qui disloque.»³⁰

On cite que dans le dictionnaire de la littérature le terme fragment comporte trois sens différents, dont le premier est celui d'un résidu d'une œuvre perdue, le second est celui d'un extrait tiré volontairement, et le dernier est celui d'un genre littéraire.

« Au sens premier, le fragment est ce qui reste d'un ouvrage ancien, résidu d'une totalité que les hasards de l'histoire nous ont fait parvenir. En ce sens, il constitue un témoignage du passé qu'il aide à comprendre et à reconstituer. On peut également le définir comme un extrait, tiré de manière volontaire, d'un livre, d'un discours. Cependant, en un troisième sens du terme il désigne une sorte de genre, car s'est développé très tôt une esthétique du fragment où celui-ci est considéré pour lui-même, sans référence à une organisation englobante. En ce sens, il est parfois devenu un emblème de modernité. »³¹

La pratique du fragment est devenue l'écriture par excellence de l'époque contemporaine, voire l'esthétique qui caractérise les textes dits fragmentaires. Cependant plusieurs critiques se sont penchées sur cette pratique et ses caractéristiques. L'étude de ce genre d'écrits porte en globalité l'importance primaire de la fragmentation. Dans ce cas Pierre Garrigues, donne une explication sur cette forme d'écriture :

« Alors, Pierre Garrigues, aborde le paradoxe existant entre l'association du mot « fragment » au mot « poétique ». Dont le premier est lié à l'idée de « morcellement subi », tandis le deuxième est lié à l'idée de « faire, construire ». Le deuxième paradoxe est surgit de la visée de l'art, donc de la poésie est essentiellement l'harmonie et l'unité. Alors que, la fragmentation suppose une certaine violence. Un troisième paradoxe naît du fait que le fragment suppose l'existence préalable d'un tout, alors qu'une « poétique du fragment » suppose une création de fragment indépendamment d'une totalité.

³⁰MONTANDON, Alain. *Les formes brèves*. Hachette. Paris. 1992. p 77.

³¹ARON, Paul. SAINT-JACQUES, Dennis. VIALA, Alain. *Le dictionnaire du littéraire*. Ed, PUF. Paris. 2002.p 249.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

Ainsi, construire une réflexion sur des « poétiques du fragment », implique une interrogation sur des questions littéraires et théoriques. »³²

Selon Maurice Blanchot, la nécessité de l'écriture fragmentaire ne repose pas seulement sur la pratique du fragment. Il justifie son point de vue avec l'absence du temps dans le récit fragmentaire qui implique directement la possibilité d'un développement dans l'histoire racontée, de ce fait une possibilité du présent vécu par l'écrivain favorise un avenir meilleur.

« L'écriture fragmentaire serait le risque même. Elle ne renvoie pas à une théorie, elle ne donne pas lieu à une pratique qui serait définie par l'interruption. Interrompue, elle se poursuit. S'interrogeant, elle ne s'arrose pas la question, mais la suspend (sans la maintenir) en non-réponse. Si elle prétend n'avoir son temps que lorsque le tout au moins idéalement se serait accompli, c'est donc que ce temps n'est jamais sûr, absence de temps en un sens non privatif, antérieure à tout passé-présent, comme postérieure à toute possibilité d'une présence à venir. »³³

En ce cas d'absence de temps Blanchot, insiste sur la temporalité narrative dans l'écriture fragmentaire, cette absence ne se résume pas au temps de la conjugaison, mais c'est le temps du récit dans son entière globalité. Sachant que la pratique du fragment se caractérise par l'irrégularité de l'histoire racontée dans le texte. Cette approche est faite par l'analyse diachronique réalisée par Eric Hoppenot, il explicite la nécessité de retourner à l'écriture fragmentaire chez Blanchot, pour traiter les différentes modalités temporelles.

« Blanchot écrivait : « Ecrire, c'est se livrer à la fascination de l'absence de temps ». Si d'un côté, les récits -en particulier Au moment voulu, Le Dernier homme et L'Attente L'Oubli- révolutionnent notre perception de la temporalité narrative et remettent en cause le principe même de tout événement, d'un autre côté, l'écriture fragmentaire pense, mais aussi met en scène cette épreuve du Temps comme « absence de temps ». Cette « absence de temps » n'est pas

³²GARRIGUES, Pierre. *Poétiques du fragment, Klincksieck esthétique*. 1995.p 409. Compte rendu de lecture établie par MARZLOFF, Martine. Disponible sur : <http://littérature.ens-lyon.fr>.

³³BLANCHOT, Maurice. *L'Écriture du désastre*. Ed. Gallimard. Paris. 1980. p 98.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

réserver à la seule écriture fictionnelle, en effet, les œuvres fragmentaires de Blanchot nous conduisent à penser le Temps autrement, et par là, bouleverse notre rapport au monde. »³⁴

Selon l'analyse réalisée par la doctorante Zoulikha Nasri, à propos de l'écriture du fragment. Elle annonce que la critique de cette forme d'écriture l'associait généralement à l'idée de rupture. Mais aussi le texte fragmentaire est entre deux formes génériques : la fiction et la réalité.

« Ainsi, le fragment ou l'écriture fragmentaire que la critique associe généralement à l'idée de rupture prend ici tout son sens. Balloté entre deux identités antagonistes, l'entre-deux se manifeste dans le texte par l'entrecroisement de deux formes génériques a priori inconciliable : la fiction et la réalité. »³⁵

II.2. L'écriture fragmentaire dans le journal intime :

Depuis longtemps, les maintes critiques sont dirigées vers l'étude d'une pratique spécifique dans la littérature contemporaine. L'écriture journalière est caractérisée par la fragmentation, dont elle marque aussi diverses formes d'écritures littéraires. Ici, il est sujet qu'on traite l'une des œuvres d'expression française de la période coloniale. L'écrivain et l'instituteur kabyle, Mouloud Feraoun marque la présence d'une qualité majeure en taux d'informations et de renseignements. Non seulement avec son journal, mais aussi avec d'autres œuvres tels que : *Le fils du pauvre, les chemins qui mentent*.

Le diariste kabyle instaure avec son journal un horizon d'attente primaire, cette œuvre publiée aux éditions Talantikit, dont les événements racontés par l'auteur retracent le quotidien individuel, mais aussi celui du peuple algérien. L'écrivain est entre deux ères différentes, deux cultures. Il laisse son vécu difficile se défiler, il annonce son espoir

³⁴HOPPENIT, Eric. *Maurice Blanchot et l'écriture fragmentaire : « le temps de l'absence de temps »*.

Colloque du GRES. Barcelone. 2001. Disponible sur : https://remue.net/cont/Blanchot_Hoppenot.

³⁵NASRI, Zoulikha. *L'écriture fragmentaire de Jean Sénac*. Doctorante à l'université de Bejaia.

Synergies Algérie n°12. 2011. pp 243-254. Disponible sur :

https://gerflint.fr/Base/Algérie12/zoulikha_nasri.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

pour l'avenir. Entre ces deux points, le diariste déclare, dénonce et défavorise tous les actes commis par l'armée française et les algériens. Il met en scène un *je* particulier qui tente à chaque fois de se mettre dans la peau de chaque côté des deux pôles (les colons français et les algériens). Malgré le caractère fragmentaire de cette œuvre, il n'est pas principalement d'une classification générique. Mais il est question d'analyser le trait spécifique de l'écriture fragmentaire, en tant que cette dernière est la mise en œuvre de cette forme d'écriture qui a éclaté avec le journal intime.

Selon l'étude qui a été réalisée par Michel Braud :

« Le morcellement du récit voire de la syntaxe oblige le lecteur à rechercher une complétude et une cohérence qui ne lui sont pas données, et à se maintenir dans une position instable d'adhésion et de distance. »³⁶

Il est question de ne peut pas avoir l'espace spatiotemporel, tel qu'on le conçoit dans un roman traditionnel. Cet effet d'une suite chronologique et logique des événements racontés. Le journal intime transporte le lecteur vers l'horizon de la construction fictive. Le lecteur participe dans la continuité de l'organisation d'un ensemble, malgré les faits rapportés par le diariste sont à l'usage fragmentaires ou bribes. Braud ajoute que Doubrovsky déclare dans l'un de ses ouvrages intitulé : *Le Livre brisé* (1989, p175), écrit-il : *« Je ne perçois pas du tout ma vie comme un tout, mais comme des fragments épars »³⁷* Dans ce cas exploité par Doubrovsky, dans l'un de ses ouvrages montre la valeur de la considération du journal intime en tant que rapporteur de détails fictifs d'un vécu singulier. Relier l'écriture fragmentaire au psychique de l'individu qui exerce la pratique du fragment, mais aussi le vécu en tant qu'histoire racontée d'un point psychologique est considérée comme des flashs séparés dans le cerveau humain.

Ainsi, l'écriture du journal intime comme l'a souligné Mirella Vadean, dans son article, où elle analyse le journal d'Henriette Dessaulles, elle a explicité la particularité

³⁶BRAUD, Michel. *« Je n'ai jamais tenu de journal intime ».* *Tentation et refus du journal intime dans les récits de Serge Doubrovsky.* Vol91. Été 2010. pp63-70. Disponible sur :

https://www.jstor.org/stable/41705509?seq=1_page_scan_tab_contents.

³⁷ *Ibidem.*

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

périodique des fragments qui constituent le journal. Comme elle a remarqué une discontinuité du quotidien au niveau de l'écriture.

« Dans le cas du journal d'Henriette Dessaulles, nous constatons que la périodicité n'est pas quotidienne, contrairement à de nombreux autres journaux intimes, où les diaristes s'imposent avec rigueur la pratique de l'écriture dans l'espoir d'arriver à bâtir consciencieusement leur idéal d'un Moi unitaire, continu. L'obstacle structurel est donc transposé dans la mesure où la diariste se réserve l'entière liberté du rythme de l'écriture. »³⁸

Elle souligne aussi la quête identitaire qui caractérise souvent l'écriture journalière, le diariste est porté sur le front d'une recherche de son *moi*. L'auteur du journal intègre dans son œuvre d'une manière directe sa sensibilité individuelle. Il constitue son écriture dans son ensemble à partir de la requête de son vécu personnel, mais aussi il incarne le vécu collectif de son groupe social.

« Une preuve incontestable en est exprimée par « le fardeau » de l'identité, qu'on doit constamment mettre « à l'abri » des pseudonymes. »³⁹

« C'est dire que cette discontinuité permet de saisir une forme à l'échelle individuelle en tant qu'entité autonome uniquement dans le but de restituer la globalité. Le fragment, d'un côté, relève de la propriété d'indépendance dans le cadre du système (du Tout) ; de l'autre, il restitue la globalité de ce même système. »⁴⁰

La qualité positive du journal intime est à la fois un point de critique pour ce genre d'écriture. Le diariste exprime en toute sincérité dans son écrit, comme il le qualifie en tant que confident de secrets personnels. A ce propos Sylvie Richterova écrit :

« La seconde raison qui fait du journal intime un matériel digne d'attention pour notre recherche vient de ce que le personnage littéraire, le héros, ce point d'intersection entre les normes esthétiques et éthiques, n'est autre, grâce à son

³⁸VADEAN, Mirella. *Le concept du fragmentaire dans le journal d'Henriette Dessaulles*. Printemps 2007.p38.

³⁹ *Ibidem*, p43.

⁴⁰ *Ibidem*, p45.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

statut particulier de sujet mais aussi d'objet de l'œuvre, que l'auteur lui-même. »⁴¹

L'auteur est le promoteur de l'œuvre, il est omniprésent en tant que *je* personnage/héros, mais il n'est pas présent comme personne réelle. L'œuvre est existante par son écrivain, mais son histoire l'est par l'intermédiaire. Car si on peut négliger que chaque derrière une œuvre littéraire ou artistique se trouve quelqu'un qui l'a réalisée. Alors, cet art perdra son pouvoir d'attraction et d'attachement. Il existe une barrière infranchissable entre le sujet qui exprime à travers un *je*, et la personne physique de l'auteur dans sa réalité. Béatrice Didier, confirme dans ce cas que le *je* se déplace en permanence dans cette frontière. Le *moi* dépasse la limite catégorique, écrit-elle :

« Le diariste se crée donc doublement un personnage : en tant qu'écrivain, et en tant que matière de son écriture. »⁴²

Ici, le diariste qui s'exprime à travers le *je* est à la fois : celui qui agit, et celui qui se regarde agir. En résumé, le *je* diariste est en même temps sujet et objet. Il est rapporteur des faits de son vécu, et aussi l'acteur qui a vécu les événements rapportés.

« Non, nous ne voyons pas en quoi cela constitue une victoire ou un remède mais nous voyons fort bien que cela a tué la confiance et du même coup l'espoir, nous voyons fort bien qu'on nous traite en colonisés, c'est-à-dire en êtres inférieurs que notre condition exclut tout naturellement du bénéfice du droit international, qu'à notre endroit on ne peut invoquer ni les règles de l'honneur, ni le respect des engagements, ni le respect humain tout court. »⁴³

L'exemple le plus illustratif est celui de doublement sentimental, qui provoque la sensibilité du diariste. Un sentiment provocateur chez le lecteur du journal de Feraoun. Cette double figure sentimentale est le chagrin : la mort de la concitoyenneté entre

⁴¹RICHTEROVA, Sylvie. *L'éthique et l'esthétique du journal intime dans la littérature Tchèque du XX^e siècle*. Europa orientalis7. SOFIA.1988.p200.

⁴²DIDIER, Béatrice. *Le journal intime*. Presses Universitaires de France 1^{ère} Ed : 4^{ème} trimestre.1976.pp116-117.

⁴³FERAOUN, Mouloud. *Le journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. pp200-201.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

l'algérien et le français, mais aussi la naissance du grain d'espoir d'une Algérie indépendante et libre.

Un autre aspect de l'écriture fragmentaire fait surface pour donner autant de singularité pour cette forme d'écriture contemporaine. Un aspect particulier qui qualifie ce type d'écriture individuelle. Il est important de souligner l'aspect poétique de ce genre d'écriture.

« Doubrovsky nous présente ses réflexions vis-à-vis du mal qui lui ont fait la guerre et la persécution de son existence humaine. Soulignons qu'il n'essaye guère d'expliquer les effets qu'a en la guerre sur autrui : sa présentation est dominée par du subjectivisme. Il parle de sa guerre ; de sa propre personne au milieu des éléments, et de comment il ne peut cesser de sentir la douleur de cette torture. »⁴⁴

Dan le journal on trouve une incarnation d'un vécu selon le passage individuel, l'écriture journalière ne manque pas de poétique, mais elle constitue un horizon de poétique différent à celui d'un roman ou autres écrits littéraires. Les multiples passages personnels infectent toujours les faits racontés dans le journal, selon l'expérience du diariste et aussi selon son parcours au sein de son groupe social. En d'autres termes, parce que la poétique du journal privilégie le fragmentaire plutôt que l'organisation narrative concertée qui tendrait vers une fin, le journal ne pourrait prétendre à la fiction. Pour Braud : *« la fiction dans le journal ne serait possible que par le recours à des procédés littéraires spécifiques, tels le changement de nom du narrateur, la recomposition après coup ou encore l'ajout d'une mention générique renvoyant à un genre reconnu d'emblée comme fictionnel. »⁴⁵* Dans cette perspective, la fiction reposerait uniquement sur le désir d'un auteur. L'écrivain du journal attache son quotidien avec la période historique de son vécu, tel que notre corpus où l'auteur kabyle apporte non seulement son quotidien, mais aussi il intègre la situation de guerre dans son écrit. On

⁴⁴BODIL KALVIK, Liva. *Serge Doubrovsky et Simone de Beauvoir : aveuglement et lucidité dans l'expérience autofictionnelle. Etude des romans « Le livre brisé » et « L'invité »*. Mémoire de master. Université de Bergen. Décembre 2007. pp41-42.

⁴⁵HUGER, Manon. *La fiction des journaux intimes : entre langage et construction du soi*. Revue des parutions Acta Fabula. Vol17, n°3. Juin-Juillet 2006. Disponible sur : <https://www.fabula.org>.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

trouve même des pages où il nous raconte seulement les faits historiques pendant la guerre de libération, tandis qu'il met à part son expérience individuelle. D'un côté il met en scène sa guerre intérieure, dont il a illustré avec son questionnement interne, où il n'arrive pas à se situer avec sa personne.

« Tout continue. Et de même, sans doute, je continuerai à tenir ces carnets où en somme il n'y a que moi avec mon désarroi, mon impuissance et mon irresponsabilité ; où il n'y aura que moi avec ma peur et ma révolte, mon égoïsme, ma quiétude et ma culpabilité. Mais combien d'autres sont comme moi et pareillement vivent dans le drame en témoins grimaçant et chanceux qui s'en remettent au hasard du soin de détourner de leur tête la tourmente. »⁴⁶

Le diariste kabyle reflète son vécu personnel, mais aussi il implore son chagrin vis-à-vis la situation misérable de son époque. Il ajoute un doute interne au tant qu'individu incertain de son avenir, mais aussi il est incertain de son devoir en tant que personne instruite et cultivée. Il déclare son absence pour objectif d'informer et de former les autres. Il annonce sa convection mais sans la faire savoir aux autres, et même il se pose des questions indirectes sur sa situation incertaine, instable et douteuse.

Claude Dedoman, quant à lui il considère l'écriture fragmentaire comme l'association de plusieurs formes d'écritures en une seule.

« L'écriture fragmentaire dans Le Feu d'artifice apparaît dès lors comme un pur jeu de formes et d'expérimentation où toutes les traces différentielles s'associent, se combinent pour donner lieu à une esthétique de l'impureté. »⁴⁷

Il rajoute aussi que cette forme d'écriture se caractérise par la brièveté, surtout l'utilisation des phrases nominales. Le cas de notre journal où on trouve cette caractéristique marquante.

⁴⁶FERAOUN, Mouloud. Opt.cit.pp204-205.

⁴⁷DEDOMAN, Claude. *Le Feu d'artifice de Patrick Deville : une écriture fragmentaire*. Disponible sur : <https://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=7453>.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

« Si l'une des qualités formelles de la pratique fragmentaire dans *Le Feu d'artifice* dérive de la discontinuité, il faut lui associer une autre caractéristique fondamentale : la brièveté. »⁴⁸

Après l'analyse de l'œuvre *Le Feu d'artifice* par Dedoman, il a induit que la pratique fragmentaire associe toutes les formes d'écritures littéraires pour donner naissance à une esthétique. Cette esthétique résume la combinaison et l'interaction entre le *moi*, l'œuvre et le réel. Ainsi, il ajoute que l'écriture fragmentaire se manifeste à partir de la brièveté de l'énoncé et de l'énonciation.

II.3. La fiction dans le journal intime :

Pourtant l'écriture intime est en principe l'histoire vécue du diariste lui-même. Il semble que cette forme d'écriture est bannie de la fiction romanesque. Mais, l'usage de la fiction dans les écrits intimes est utilisable par des degrés, même dans des visées différentes. En plus, l'avantage que donne l'intégration de la fiction dans le journal, pour but de la présentation d'une intrigue particulière. Dont le lecteur arrive à distinguer entre les fragments fictifs et les fragments réels du journal. Tel que notre corpus, il se peut que la visée du diariste au sujet de la fiction porte sur le côté imaginaire des instruments de la torture, que les français exercent sur les captivités algériennes.

« Aux premiers interrogatoires, la police use d'un ton paternel :- Nous ne te ferons aucun mal mais il faut nous dire tout ce que tu sais...- Allons, tu ne vas pas nous faire croire que tu ne sais rien ? – Réponds ! Surtout ne joue pas au plus malin. Tu sais, bien des gens plus forts et plus intelligents que toi sont passé par là et ils ont craché tout. Ce qui est accroché là, au mur ? – une prise de courant, à côté le nerf de bœuf, la corde. Là-bas, c'est la baignoire. Et ce trou dans le mur ? Eh bien ! un type que nous avons descendu d'une balle...- Allons, vieux, pas la peine de perdre du temps. Tu gagneras à faire vite... »⁴⁹

⁴⁸DEDOMAN, Claude. *Le Feu d'artifice de Patrick Deville : une écriture fragmentaire*. Disponible sur : <https://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=7453>.

⁴⁹FERAOUN, Mouloud. *Le journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. pp141-142.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

Le côté fictif se dessine au niveau de la description des instruments de la torture, et aussi même le français qui interroge l'algérien capturé. Une écriture singulière qui mélange entre la fiction et la réalité du même fragment. A ce stade la description qui suit cette représentation faite par le français afin de terroriser l'algérien capturé, représente l'incarnation du fictif. La fiction par définition est une construction dont rien ne correspond à la réalité, tout est imaginaire. Contrairement à des écrits véridiques dont on trouve presque une imitation intégrale de la réalité. Il est connu aussi, que les écrits intimes ont tendance fréquemment vers la fiction afin de valoriser soi-même. Dans ce cas rien ne nous assure que ce genre d'écriture est toujours réel, et que l'intimiste dans son écrit n'affirme pas l'entière vérité de ses paroles. L'esthétique du journal intime apporte une forte main de la fiction intégrée par le diariste au niveau de l'écriture, il combine entre son vécu réel en tant histoire et son imaginaire au niveau d'écriture des fragments. L'ensemble du journal est fondu à partir d'un personnage qui se résume en un *moi sélectif* de l'auteur. Ce personnage est en principe conçu comme un être imaginaire englobant le vécu quotidien et l'intégration des éléments fictifs. La première personne du singulier trace une certaine distance transitionnelle entre la réalité et la fiction, où tous les événements racontés sont à la fois imaginaires et vrais.

« Je me dis : « Il est peut-être temps que je m'interroge. » Hélas ! je ne fais rien d'autre depuis des mois. Je me dis : « De quoi s'agit-il ? » et je sais bien de quoi il s'agit. Mais je m'accroche à des idées et ne veux pas me rendre à l'évidence. Les Algériens se battent pour supprimer les privilèges et les Français nous tuent pour nous en empêcher. Non, en vérité, il ne faut pas chercher autre chose... »⁵⁰

Ici, le personnage/narrateur est un confident de sa situation interne, mais aussi un observateur de la crise fabriquée par les deux clans algérien et français. D'autre côté, le narrateur retrace son état non agissant, observateur seulement et pacifique. Dans le cadre de l'imagination qui se résume aux idées du narrateur/héros, car il est conscient de la réalité mais il reste au stade de l'idée abstraite. Il ne passe pas à l'offensive

⁵⁰ *Ibidem.* p279.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

d'agitation dans son réel vécu, mais il reste dans l'imaginaire qu'il semblait infranchissable.

Le diariste dans son journal proclame l'unification du peuple condamné, mais aussi il réclame l'usage du dominant sur le peuple. Ainsi, il porte une vision du monde gradée, dont il inscrit son espoir pour la liberté. Il manifeste son chagrin interne avec une suite de fragments où on apercevra, qu'il intègre sa souffrance de la situation du peuple algérien. Le narrateur incarne son inquiétude extrême dans le passage de l'imaginaire au réel vécu personnel. L'énoncé du *je* singulier qui a en charge le récit vers une transcendance de l'intériorité individuelle interne, qui se résume à l'orale. D'autre point, il met en scène les événements de ce vécu en exercice écrit. Cette double fonction du narrateur/héros lui donne la faveur d'achèvement de l'histoire et les faits qui constituent cette histoire.

« Il faut que j'achève les impressions rapportées de chez moi et qui sont maintenant du domaine déjà ancien parce que d'autres jours ont suivi, d'autres événements et des morts... »⁵¹

La particularité de cette écriture, par rapport au doute interne de l'écrivain met en avance une argumentation fixe et indirecte du narrateur/auteur. Le journal démontre un psychique tourmenté qui resurgit dans tout le texte du début à la fin.

« Le problème à résoudre n'a que deux issues : il faut vivre ou mourir. Vivre en tuant pour vaincre, mourir après avoir tué pour permettre à d'autres de vaincre et s'il nous advient de mourir tous, sans avoir vaincu, notre mort collective sera tout de même une victoire. Ceux qui tirent sur leurs frères ou les égorgent ou les pendent ont bien cette impression de vaincre et cela les reconforte. Il est devenu de mode de ne pas plaindre « les traitres », de vouer leur âme au diable quand on apprend leur mort, et d'accabler leur mémoire d'une haine rétrospective qui vous fait bien voir des gens, ce qui ne vous empêchera peut-être pas de finir vous-même dans une mort ignominieuse. A

⁵¹Mouloud, FERAOUN. *Le journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. pp191-192.

CHAPITRE II : L'écriture fragmentaire.

présent, il y a chez nous une grande place pour la peur, toute celle qu'occupait la pitié. »⁵²

Le narrateur/auteur explique un dérèglement social et politique d'une époque particulière. Il expose une image de la situation misérable des deux pôles, les français d'un côté et les algériens de l'autre. Il insiste sur les deux mots qui constituent une contradiction intégrale : « vivre » ou « mourir ». Et de cela, il néglige « les traîtres » qui sont une honte pour les siens. Car la vie sans liberté est une souffrance indéterminable, tandis que la mort sera le sacrifice le plus judicieux pour avoir la liberté même si cette libération demande une mort collective.

Suite à une lecture attentive du journal de Mouloud Feraoun, on apercevra qu'il s'agit aussi d'un témoignage de l'époque coloniale. En partant de cet angle d'attaque, on détermine la présence de la fiction au sein du récit. Le fait que le narrateur passe de l'attachement de son vécu, vers les événements de cette période coloniale, l'écriture subit une transformation au niveau de la considération des faits, c'est-à-dire le narrateur/auteur passe d'un temps révélateur de ses secrets, au temps de déclaration suite aux événements historiques de l'époque coloniale. Il arrive que le diariste utilise la fiction d'une manière indirecte, pour qu'il puisse transmettre l'information de son expérience quotidienne de cette période extrêmement délicate. Où on décèle la vérité des faits, mais aussi ces faits sont présentés avec un registre spécifique, ce qui rend le récit fictif dans le sens de la présentation des événements racontés. Donc, la présence de la fiction dans ce genre d'écriture relèverait d'une technique de mise en scène de la réalité et des événements passés. Ajoutant la mise en scène de la situation d'énonciation qui inscrit une marge déterminée de fiction ou de vérité dans le texte.

⁵²FERAOUN, Mouloud. *Le journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. pp244 -245.

CHAPITRE III :
Journal intime ou récit de
témoignage.

La question d'étudier l'écriture du journal intime suggère plusieurs interrogations, où le diariste résume toute sa vie et son quotidien. L'écriture journalière est considérée comme le témoignage de la vie privée de son auteur, où le diariste déclare ses secrets et son intimité. D'autre part, le témoignage est le récit subjectif de l'expérience personnelle du témoin. Ainsi, le discours testimonial est la relation de cette expérience avec le rapport des faits sur une réalité vécue dont le rapporteur est le héros de ses actes sur son histoire racontée. Suite à ce point de ressemblance entre les deux formes d'écritures (le journal intime et le récit de témoignage), il se peut que notre diariste prenne l'engagement d'intégrer le témoignage dans son journal. Du fait que le journal est le témoignage de la vie de son auteur. On remarque dès les premières pages de notre corpus la présence du témoignage des événements de cette époque. La panique et la terreur sont le souci du diariste, tandis que la liberté est son seul espoir pour l'avenir. L'importance de ces deux genres d'écritures est de garder la mémoire collective ou individuelle vivante. Le diariste a l'objectif en double fonction avec son intégration du témoignage dans son journal, d'une part il nous résume son quotidien, d'autre part il met en scène les conditions d'une misérable vie où il divulgue son avis vis-à-vis les événements de cette époque historique. Ces événements sont racontés soit par la présence du diariste au moment de l'événement raconté, ou par un intermédiaire qui lui rapporte les faits de chaque événement. Le témoignage n'est pas volontiers par le diariste, mais avec cette intégration il voulait déclarer son quotidien et l'ensemble des événements qui sont produit pendant cette période historique.

III.1. Définition du récit de témoignage :

Le témoignage dans son sens le plus large est le discours apporté par une personne ou un témoin sur une réalité donnée. Ce discours est le résultat des traditions et les pratiques sociales. Le concept du témoignage multi-définitionnel : dans le contexte religieux renvoie à l'ensemble des attestations de la foi. Tandis que dans son sens historique, le témoignage est l'acte d'assumer la garantie de l'authenticité des événements historiques. Dans son contexte juridique, ce concept englobe toutes les déclarations sous serment. Le témoignage se définit comme :

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

« La déclaration par laquelle une personne relate des faits dont elle a eu personnellement connaissance ou par laquelle un expert donne son avis. »⁵³

Le témoignage est donc l'action de rapporter un fait, un événement en attestant sa vérité. Ce terme englobe toutes sortes de déclarations sur différents événements, soit dans le domaine historique, juridique ou religieux. Le témoignage peut être oral, écrit ou audio-visuel, etc. Ainsi, ce discours de vérité apporté par une personne qui a vécu un fait ou un événement vise à rendre compte de l'authenticité de cet événement. Ce fait nommé par les historiens le respect de la vérité dans son témoignage et la fidélité à cette vérité.

« Hier une patrouille a été attaquée à la sortie de Fort-National. Nous avons assisté à « la guerre », comme disait mon tout petit, que les claquements de mitraillettes ou autres automatiques amusaient prodigieusement. Nous avons vu passer l'ambulance à l'infirmerie, puis une petite voiture. Cela a duré vingt minutes environ, il était six heures du soir quand ça a commencé. Puis un brouillard a noyé le paysage et il s'est mis à pleuvoir tristement sur les blessés ou les morts. Aujourd'hui, on m'a dit de source française qu'un sergent a été blessé, de source kabyle que toute la patrouille a été détruite, que l'ambulance était pleine et qu'elle avait fait plusieurs voyages. Moi je l'ai vue descendre une fois, remonter mais non redescendre. Où est la vérité ? Et d'ailleurs, pourquoi la vérité ? De toute façon ce n'est pas gai. »⁵⁴

Ce passage démontre l'exactitude de la définition donnée au témoignage autant que vérité sur une réalité vécue, où le témoin est le porte-garant des événements racontés sur un fait précis. Le diariste manifeste une fidélité et sincérité de son témoignage, dont la sensibilité du diariste qui est touchée par les événements. On déduira la crédibilité de son témoignage à travers son vécu personnel en tant qu'écrivain qui a vécu pendant cette période coloniale. Le diariste rapporte les faits de cet attentat avec précision du lieu et de l'heure, il met même en scène le son des armes utilisées dans

⁵³REID, Hubert. *Dictionnaire de droit québécois et canadien*. Montréal. Wilson et Lafleur Itée. 2010. p591.

⁵⁴FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p 300.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

cette attaque. Joanna Teklikt de son côté souligne la définition donnée par Michael Riffaterre, où il le définit comme :

« Si l'on admet que le témoignage, comme le remarque l'auteur, est l'acte de se porter garant de l'authenticité de ce que l'on observe et qu'on croit digne d'être rapporté, le témoignage littéraire est alors la représentation de cet acte authentique, et de l'objet qu'il authentifie, dans une œuvre d'art verbale qui leur confère sa littéarité. Ceci dit, la littéarité ajoute au témoignage l'effet de réel qui, dans la transcription de la réalité concentrationnaire n'y est pas sans importance. »⁵⁵

Dans ce cas, si le témoignage se définit comme la vérité la plus fidèle de la réalité vécue dans son sens général. Le témoignage littéraire prend cette vérité la plus fidèle comme la matière première pour la représenter le plus fidèlement possible d'une réalité vécue. La vérité et la fidélité sont résumées sous le terme de l'authenticité, qui donne au texte littéraire une littéarité. Cette dernière ajoute l'aspect du réel aux événements rapportés, cette authenticité qui spécifie un texte d'un autre.

À ce niveau, le diariste dans son journal rapporte les faits des colons français dans leurs façons de torture sur les algériens. L'auteur met en scène les manières de la torture des soldats français sur leur captivité.

« Les gens de Taourirt assistent fréquemment aux séances de torture à l'école. Les soldats imaginent toutes sortes de raffinements pour faire « jaser » le Kabyle : ils font boire du pétrole, arrachent les angles, suspendent par les pieds, introduisent des objets dans l'anus, de la paille dans la bouche, ligotent, boxent, encoutellent, brûlent mais le plus terrible est encore le courant. Tout le monde, paraît-il, a entendu les cris déchirants de Méziane pendant qu'il subissait l'électricité. Cela a duré un bon moment puis les cris ont diminué de vigueur pour s'éteindre peu à peu dans un murmure d'agonie, alors les soldats ont envoyé chercher une bouteille d'eau pour lui donner à boire. »⁵⁶

⁵⁵TEKLIK, Joanna. *Comment le témoignage devient une œuvre littéraire : le cas de Robert Anteleme et de Primo Levi*. Université Adam Mickiewicz. Poznań. 2006.p 51.

⁵⁶FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p 320.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

Le diariste manifeste un sentiment de pitié pour ceux qui subissent les terribles tortures, qui sont exercées par les soldats français. Il retrace une authenticité des faits de cet événement historique pendant la période coloniale. Ainsi, l'auteur du journal donne la crédibilité à son témoignage en dénonçant les actes commis par les colons français, mais aussi il ajoute intimement les différentes manières de la torture. Tous ces aspects qui sont dictés par le diariste donnent la littéarité de son témoignage.

Le témoignage littéraire porte une autre direction de sens, mais qui reste dans la globalité du rapport de la vérité sur des événements d'une réalité. Selon Renaud Dulong :

« Un récit autobiographique certifié d'un événement passé, que ce récit soit effectué dans les circonstances informelles ou formelles. »⁵⁷

Certes, notre corpus est un journal intime qui est à la base un témoignage de la vie du diariste. Mais aussi, le témoignage prend la signification du rapport de la vérité de la réalité personnelle, qui est aussi le résultat d'une expérience individuelle d'une réalité passée. À ce niveau, on est face à l'obstacle de la vérité et l'authenticité des faits racontés, en tant que le témoin rapporte l'histoire de sa propre vie personnelle. Donc, il est vrai qu'on soit face à la subjectivité personnelle, qui est une variation donnée par la critique du récit de témoignage.

« Je reviens d'Alger où j'ai passé trois jours. J'ai vu les gens de chez moi à l'hôtel. Quelle misère ! Ils sont méconnaissables : ahuris, amaigris, silencieux, misérables. La désolation qui se lit sur leur visage n'est qu'un pâle reflet des souffrances qu'on endure là-bas. Les soldats frappent, volent, torturent et tuent. Le fils de Si Chérif a été fusillé en dessous du couvent des sœurs, il n'est pas mort mais grièvement blessé. »⁵⁸

Le diariste commence son passage avec la description de la scène qui a vécu pendant son voyage à Alger. Il nous décrit la situation des gens de son village, il met en œuvre

⁵⁷MULIGO, Emmanuel. *Écrire L'indicible : pour une étude du témoignage de Yolande Mukagasana*. Thèse présentée au département d'études françaises pour l'obtention du grade de Maîtrise ès Arts. Université de Queens. Canada. Septembre 2012.p 14.

⁵⁸FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. pp 291-192.

CHAPITRE III : *Journal intime ou récit de témoignage.*

la souffrance d'un peuple opprimé de la liberté qui est un droit naturel. L'auteur rapporte ces faits en appropriant le sentiment de cette misère avec le pronom *je*, qui le met aussi sous la sensation du même sentiment que les autres. Le diariste décrit son voyage, mais il rapporte un témoignage des faits pendant cette époque. D'où la caractéristique de ce journal, qui est l'intégration du discours testimonial dans le journal intime.

Annie Archambault, mentionne la définition donnée par Pierre de Gaulmyn. Selon lui :

*« Le témoignage n'est pas à lui seul qualité [...], mais il conduit à la vérité. [...] Si le législateur, aujourd'hui encore, entoure le témoignage d'une aura intimidante, c'est qu'il se méfie des témoins. « Testis unvis, testis nullus », disaient les romains. »*⁵⁹

Dans ce passage il est question de souligner la valeur entre le témoin et son témoignage. Le vrai du discours se résume dans la fiabilité du témoin qui nous rapporte ce récit. On peut détecter l'absence du vrai dans les paroles du témoin, mais ce discours ne manque pas de véridique. L'attachement de l'individu à son expérience quotidienne, fait paraître la nécessité personnelle de la transmission de cette expérience, à fin de comprendre et de faire comprendre la valeur existante entre lui et son témoignage. Du fait il est notable que le témoin d'une approche psychologique est sincère lorsqu'il raconte son expérience suite à son attachement principal à son quotidien. On dirait dans la majorité de son témoignage le témoin est sincère, mais il se peut, qu'il n'est pas dans la totalité de son récit.

De son côté, Marie Bornaud définit le témoignage dans son ouvrage intitulé *Témoignage et fiction. Les récits de rescapés dans la littérature de langue française (1945-2000)*, en 2004. Elle renvoie ce terme à un système énonciatif déterminant la voie de transmission du témoignage par son témoin. Elle le définit comme :

⁵⁹ARCHAMBAULT, Annie. *La fiction dans les témoignages de Jorge Semprún*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études littéraires. Université du Québec. Montréal. Août 2007. p 14.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

« L'ouvrage s'intéresse au témoignage en tant que prise de parole, en tant que système énonciatif. En mettant l'accent sur la « situation de communication » qui caractérise la pratique testimoniale. »⁶⁰

Cette définition soulignée par Anne Martine Parent, dans son article intitulée : *D'un nécessaire passage du témoin*, où le concept du témoignage devient une manière d'intégrer le lecteur de la réalité apportée par le témoin. Cette intégration du lecteur lui permet d'être un participant du témoignage, mais aussi il lui donne l'entière admission pour la continuité du témoignage dans le temps. Un ensemble d'événements sous formes de système qui transmet le récit aux autres. Ce taux de faits a été conçu pour être partagé par le plus possible d'individus. Étant donné que notre corpus est l'outil qui transmet les événements historiques de la période coloniale, il est notable que dans ce journal on déduira la présence du discours testimonial qui le caractérise.

Une autre définition qu'on cite dans notre mémoire est celle de Marie-Christine Lipani-Vaissade, qui renvoie le terme du témoignage à la mise en récit de l'ensemble des événements rapportés. Ces événements se matérialisent à partir de la mémoire du témoin, en tant qu'individu qui était présent l'heure du même événement raconté.

« Le témoignage se matérialise par une mise en récit. Un narrateur, par sa présence ou sa participation à un événement, restitue des faits en s'appuyant en priorité sur sa mémoire, mais aussi sur son ressenti, et ainsi le témoin rend l'événement plus vivant et plus proche. »⁶¹

Le discours testimonial porte l'aspect matériel par la mise en récit des événements de cette réalité vécue. Le témoin assure l'authenticité et la vérité de ces paroles avec son assistance à cette histoire racontée, ou sa participation aux différents faits de son histoire. Ce qu'on trouve marquant dans le journal de Mouloud Feraoun, en tant que personne qui a vécu le drame des faits de la guerre d'Algérie. Il avance les événements

⁶⁰PARENT, Anne-Martine. *D'un nécessaire du témoin/ Marie, Bornaud, Témoignage et fiction. Les récits de rescapés dans la littérature de langue française (1945-2000)*. Université du Québec à Chicoutimi. Vol 38.n°1. Automne 2006.

⁶¹LIPANI-VAISSADE, Marie-Christine. *La parole du témoin dans les récits journalistiques : un acte performatif*. Les cahiers du journalisme. n°17. Été 2007.p 62.

commis par les deux côtés français et algériens. Le diariste est témoin de cette période, où il déclare la misère et les troubles de la terreur et la peur du peuple algérien suite au colonialisme français.

III.2. Étude comparative entre le journal intime et le récit du témoignage :

Pourtant la distinction entre le journal intime et le témoignage est clair, on est face à deux catégories différentes d'écritures littéraires. Mais, notre corpus associe ces deux formes différentes, on est face à un journal qui intègre le témoignage de l'époque coloniale. L'écriture journalière est à la base une mise en scène de la vie quotidienne de son écrivain, tandis que le témoignage est un rapport de la réalité vécue pendant une période précise avec une vérité et authenticité de ces événements. Cette relation établie par le diariste dans son journal, fait allusion au genre de la littérature engagée. D'où la remarque de l'engagement du diariste qui se manifeste dans son écrit, l'ensemble de déclarations annoncées font l'objet principal de son écriture.

« Je dirai qu'un écrivain est engagé lorsqu'il tâche à prendre la conscience la plus lucide et la plus entière d'être embarqué, c'est-à-dire lorsqu'il fait passer pour lui et pour les autres l'engagement de la spontanéité immédiate au réfléchi. »⁶²

L'écriture journalière sert de confident pour son auteur, où le diariste décrit son bonheur et son malheur. Tout simplement le journal intime est le refuge de la personne et son penchant. Une vision du monde singulière est déclarée, ainsi la manière dont il observe les événements de son époque. L'auteur dégage son fardeau exceptionnel par rapport à ses déclarations et son espoir pour l'avenir. On déduira la panique de l'écrivain à travers son journal, et sa quête identitaire où il cherche à se déterminer en tant que personne forgée de deux cultures différentes. Mais aussi il parle au nom d'un ensemble qui partage la culpabilité d'un peuple opprimé de son droit de liberté.

« Le journal est donc une forme de libération des pensées et des sentiments par fragments, une forme d'émancipation, mais en même temps, ce même journal

⁶²GILL, Louis-Serge. *Pratique de l'écriture intime (contre-) engagé. Le journal, 1948-1971 d'Hubert Aquin et à bout portant, correspondance, 1954-1965 de Gaston Miron et Claude Haefely.* Québec. Avril 2013.p 9.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

est aussi la confirmation d'un engagement impossible sur la voie littéraire, en raison de l'obstacle idéologique imposée par le fragmentaire même. »⁶³

L'une des caractéristiques de l'écriture journalière est celle de la fragmentation, contrairement au roman. Le journal est aussi une libération de l'esprit du diariste en tant que le journal échappe à toutes formes d'écritures traditionnelles. Le fragment caractérise l'écriture du *je*, et lui donne la spécificité particulière par rapport à d'autres genres d'écritures romanesques. À ce stade, le journal est pour une double dimension, dont la première est le but de chaque journal intime. Ce dernier est pour faire savoir les événements de la vie privée du diariste. Tandis que la deuxième est le fait de témoignage, qui se subdivise en deux sortes de témoignages. En premier, le fait que le diariste dévoile son intimité est un témoignage sur soi-même. Où le *moi* du diariste ressurgit les secrets les plus intimes. En deuxième, le témoignage prend une dimension historique, en tant que l'écrivain a assisté la période coloniale et les événements qui sont produit pendant cette époque. D'une part ce journal est un témoignage en double façons, dont le premier est individuel résume l'ensemble des intimités du diariste. L'autre est un rapport des événements historiques de l'époque coloniale française en Algérie.

La critique reproche un point commun qui réunit le journal et le témoignage, elle les renvoie à la subjectivité des écrivains dans ce genre d'écriture. Ce point rassemble les critères de l'authenticité, vérité et sincérité de chaque forme d'écritures citées précédemment. Tellement il est difficile d'arriver au niveau de déceler la vérité des écrits personnels qui sont confrontés à la question d'infidélité de leur information rapportées dans leurs histoires racontées. Mais les écrits personnels ou le témoignage sont à la base fiable et proche de la vérité, vu que ces écrits sont des déclarations directes d'un vécu personnel et historique. Comme le cite Annie Ernaux et Fabrice Thumerel :

« Écrire au fil du stylo, sans correction, comme les choses viennent, sans faire intervenir un projet esthétique, paraît gage de vérité. Je me refuse à toute correction,

⁶³VADEAN, Mirella. *Le concept du fragmentaire dans le journal d'Henriette Dessaulles*. Printemps 2007.p 44.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

rature, dans mon journal, dans lequel [...] j'écris très vite, sans me relire. Bien écrire, selon moi, c'est écrire « juste » [...] le juste réside dans la spontanéité, l'absence de réflexion sur le langage, les mots mêmes participent du temps qu'ils saisissent, de l'instant où ils surgissent. [...] Je suis certaine que mon journal possède une vérité, s'y inscrit là, dans une certaine écriture, entièrement spontanée, ce que je n'écrirais pas, cette façon, ailleurs. Est-ce que ce n'est pas l'écriture, le choix d'une écriture, qui témoigne, comme ailleurs, de l'« authenticité » d'un journal ?; elle est plus directe, moins autocensurée qu'auparavant, plus nue. »⁶⁴

Dans ce cas, le point de la critique devient le point fort qui donne preuve de l'authenticité des écrits personnels, et même il est applicable sur le genre de témoignage en tant que récit individuel connu pour la subjectivité de son auteur. Certes, que le témoignage ou le journal intime focalisent sur la subjectivité narrative des faits racontés, mais le diariste aussi fait preuve d'intégration à travers son journal/témoignage. Un mélange entre deux écritures différentes, mais qu'elles sont en relation réalisable suite aux événements rapportés dans notre corpus. L'écriture incontrôlable comme la caractérise plusieurs écrivain de ce genre exerce une manifestation de sincérité de son écrivain, les événements apportés dans cette histoire annonce une fiabilité à la base de la fidélité du diariste pour sa réalité vécue individuelle ou collective. Ces critères résument la particularité de l'authenticité du texte par rapport à un autre, dans ce cas où on qualifie un texte authentique et l'autre qui n'est pas authentique.

Le témoignage ainsi se diffère du journal intime suite à ces variables, d'où on cite la fiabilité du témoignage. Cette caractéristique donne le point différentiel de l'écriture journalière, où le témoin est obligé de rapporter les événements avec exactitude par rapport à son témoignage. Ensuite, la construction du discours au sein du témoignage, le témoin met en récit l'ensemble des événements en assurant toujours la vérité de ce qu'on apporte. Dans chaque témoignage on remarque une attirance du lecteur, où le

⁶⁴ERNAUX, Annie. Et THUMEREL, Fabrice. *Ambivalences et ambiguïtés du journal intime*. In Annie, Ernaux. Fabrice, Thumerel. Une œuvre de l'entre-deux. Arras. Artois. Presses Universitaire. 2004. pp 245-251.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

rapporteur manifeste le suspense comme principe d'attachement de son histoire pour attirer l'attention du lecteur de son témoignage.

Il est notable qu'il s'agit aussi de souligner les variables du récit de témoignage littéraire, parce que notre approche théorique le suggère pour distinguer l'un de l'autre. Dont la première variable est celle de la nature délicate et sensible des faits racontés dans le témoignage, d'où on déduira la terreur et la peur du désastre du diariste suite aux événements de son époque. Ensuite, la variable a souligné celle de la dimension littéraire du récit raconté. Comme notre corpus est un journal intime, il se caractérise de la fragmentation qui le fait éloigner du genre roman dans sa constitution esthétique et poétique. Ainsi, le journal manque d'une suite chronologique des événements racontés, où le diariste exerce un mouvement réflexif sur soi-même. L'écriture journalière dans son ensemble est assemblage des séquences d'une expérience individuelle, dont il le diariste est le seul témoin de l'ensemble des événements rapportés d'une façon spontanée. La dimension imaginaire donne explication plus clair, où le diariste investit son journal dans l'espoir qu'un jour son pays vois le jour de la liberté. Mais aussi, le diariste manifeste un chagrin de culpabilité pour le sort des enfants qui ont été victime de la grève des écoles. Enfin, la dimension autobiographique donne la spécificité particulière au témoignage de la vie individuelle en tant que journal intime, mais aussi un témoignage sur les événements de la période coloniale pendant cette époque historique. Cette double fonction du journal vise en principe de rapporter les événements vécus en basant sur la fidélité, la sincérité et l'authenticité du rapporteur sur les faits qui rapportent dans l'ensemble de son histoire.

Cette étude comparative a pour objectif de distinguer les deux formes d'écritures présentées dans notre corpus, mais sans faire une dichotomie définitive ou radicale entre les deux écritures qui sont assemblées par le diariste dans son journal. Le journal de Mouloud Feraoun retrace un style particulier dans le genre d'écrits personnels à la première personne du singulier. Le diariste affirme une association journal/témoignage, qui décrit son intériorité intime mais aussi il déclare toutes ses volontés à travers son texte littéraire.

III.3. La sociocritique du journal intime :

La sociocritique, dans son objet d'étude principale, étudie le texte sans le faire relier à un hors texte, c'est-à-dire le texte se suffit lui-même sans le relier à la biographie de son auteur ou la période de sa production. Dans ce niveau l'étude avancée par Lucien Goldmann, qui renvoie le texte littéraire à la vision du monde tracée par l'écrivain dans son texte. Malgré, le texte ne peut pas être dans sa totalité une représentation fidèle de la réalité, mais on trouve une production des idées réunissant l'ensemble du groupe social. Le texte est un ensemble de structure qui se factionne à travers l'œuvre pour une fin significative particulière. Contrairement à cette analyse structurale, le texte prend une autre dimension dans l'analyse sociocritique pour déterminer la valeur de la lecture interne du texte et de le cerner dans son contexte sans le relier à son hors texte.

« C'est dans la spécificité esthétique même, la dimension valeur des textes, que la sociocritique s'efforce de lire cette présence des œuvres au monde qu'elle appelle la socialité. »⁶⁵

La sociocritique se base sur l'analyse du texte en s'appuyant sur le langage utilisé, comme le discours narratif dans son esthétique et la poétique générale. Cette méthode vise à déterminer l'organisation du système langagier dans le texte, ce système en tant qu'un ensemble de mots qui constituent le texte littéraire, mais aussi leur fonctionnement et le sens dégagé dans l'énoncé.

Claude Duchet, instaure les principes d'analyse du texte littéraire, ce qu'on entend par le texte littéraire est le roman lui-même dans sa globalité. Pour une approche analytique du texte, Duchet a forgé dans sa méthode sociocritique la notion d'*autonomie relative*, qui vise à déterminer le texte en tant qu'une totalité sociale significative autonome, afin de constituer le sens globale du texte. Dans ce sens, il faut partir de l'intérieur du texte analysé, pour arriver au hors texte. En plus le sens se devise en trois niveaux : information, signe ou indice et la valeur dont le sens du texte

⁶⁵POPOVIC, Pierre. *La sociocritique. Définition, histoire, concept, voies d'avenir*. Pratiques n°151/152. Décembre 2011.p 14.

CHAPITRE III : *Journal intime ou récit de témoignage.*

introduit une information primaire, ensuite cette information a des significations multiples qui renvoient à la même chose. Enfin le mot prend la valeur en tant que sens qui forme un ensemble significatif avec la totalité du texte. Ce schéma trace une constitution principale dans la compréhension du texte, c'est-à-dire le texte se suffit à lui-même pour arriver à déceler son sens. Mais l'autonomie textuelle du texte est relative en tant que les éléments qui constituent tout le système sont présent dans le hors texte. Contrairement à l'analyse traditionnelle qui relie le texte à la biographie de son auteur ou à la période de la parution de l'œuvre.

Le deuxième critère dans la grille d'analyse textuelle est celui de *la société du texte*. La sociocritique met en avance l'organisation sociale au sein du texte. Dont l'exemple le plus illustratif est le roman réaliste, où l'écrivain reproduit le plus fidèlement possible la réalité décrite dans son texte. Le journal de son côté reflète aussi la réalité vécue du diariste le plus fidèlement possible, il décrit non seulement son intimité mais aussi il met en récit le milieu social de son auteur. On déduira l'organisation comme modèle qui représente l'image collective au sein du texte. C'est vrai que le texte en suivant cette démarche d'analyse se suffit en lui-même, mais chaque texte est en relation permanente avec le groupe social et la période de son apparition. Ce que nomme Duchet, sous l'appellation de *la société de référence*, dans ce cas la prise en charge du monde extérieur du texte. Une manifestation d'un monde fictif dans le texte, ou un monde plus au moins réel pris comme référence par l'espace diégétique. Ce monde ouvre à l'écrivain une dimension pour qu'il puisse transformer l'ensemble de faits sociaux aux faits littéraires. Cette société de référence ne se résume pas seulement à la société pour laquelle se réfère l'écrivain, afin de lui être le seul et unique modèle de référence. Mais aussi, ce monde englobe également la civilisation que l'écrivain se réclame. Dans ce sens on remarque clairement la différence entre la construction textuelle des romans magrébins d'expression française, et les textes des écrivains français natifs. Il est difficile de préciser la société de référence d'une œuvre littéraire, en tant que le texte littéraire est un mélange de la réalité qui est associée à l'imagination de l'écrivain, et qui intègre l'inspiration afin de construire tout un texte.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

Duchet ajoute un autre principe celui de l'hors-texte, ce concept résume la référence en rassemblant les repères spatio-temporels et les codes sociaux intégrés dans le texte.

« La référence suppose le hors-texte, lieu de rencontre et de connivence entre le lecteur réaliste et son auteur, mais ne se confond pas avec lui. Elle l'englobe mais le dérobe. »⁶⁶

Ainsi, le hors-texte : « accompagne le récit tout au long ; il détient la clef de ses codes. Il lui permet de s'écrire avec économie puisqu'il représente exactement tout ce qui n'a pas besoin d'être dit. »⁶⁷

Cela signifie que le hors-texte est constitué de toutes les marques qui rendent le texte compréhensible et d'une facilité de la lecture. Aussi le hors-texte actualise les références spatio-temporelles et sociales dans chaque texte, afin de construire une cohérence de l'ensemble du système qui forme le texte dans sa globalité.

« Le co-texte est ce qui dans le texte ouvre à un dehors du texte, sur un ailleurs du texte, sur un domaine de référence avec lequel le texte travaille, avec lequel tout texte travaille. »⁶⁸

Dans cette optique le journal prend la dimension du hors-texte en basant sur les deux termes : *torture* et *espoir*. Dont le premier renvoie à toutes les manières de la torture exercée sur leurs captivités pour arriver à déterminer le lieu des rebelles algériens. Le mot *torture* aussi renvoie à la liste des objets de la torture tels que l'électricité, l'eau, faire boire le pétrole. En plus ce terme décrit la situation de la terreur et la peur du peuple. Tandis que le mot *espoir* renvoie à l'espérance du diariste pour la liberté, l'indépendance de son pays. Un amour de voir le jour où le peuple respire l'air d'une Algérie indépendante et libre de la colonisation dominante.

L'une des caractéristiques de l'analyse sociocritique selon Duchet est *le discours social*, étant donné que le roman véhicule un message en multiples sens à travers son discours utilisé dans le texte. Le narrateur est le transmetteur de ce discours, qui se

⁶⁶DUCHET, Claude. *Une écriture de la socialité*. Poétique. 1973. p 451.

⁶⁷ *Ibidem*, p 452.

⁶⁸DUCHET, Claude. MAURUS, Patrick. *Entretiens de 1995*. In Sociocritique.com/ Fr. p26.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

manifeste dans l'ensemble de pratiques sociales présenté comme une société du roman. Le discours social est à la base :

*« Un ensemble langagier ou discursif pouvant caractériser un certain moment historiquement et socialement défini, selon des découpages plus ou moins justifiés. »*⁶⁹

Le discours social englobe toutes activités sociales, qui se manifestent durant tout le texte sous différentes formes variables tels que : le proverbe, citation ou autres maximes résumant l'opinion commun. On cite deux citations citées par le diariste dans son journal comme exemple de ce sens du discours social :

*« Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche ; il faut les créer et les solutions viennent. »*⁷⁰ Saint-Exupéry.

*« J'avais cru, en entrant dans la vie religieuse que j'aurais surtout à conseiller la douceur et l'humilité : avec le temps, je vois que ce qui manque le plus souvent c'est la dignité et la fierté. »*⁷¹ Père de Foucauld.

Dans le texte littéraire, il ne s'agit pas seulement d'un seul et unique discours, mais de plusieurs discours qui sont la source de la multitude de thèmes donnés dans le texte. De ce fait le texte en lui-même transmet une richesse de discours, suite aux différentes pratiques sociales qui sont décrites dans le roman. Le journal intime de Mouloud Feraoun est aussi un transmetteur de ce genre de discours, en se basant sur les multiples façons de descriptions qui sont présentes dans ce journal.

Le dernier principe de l'analyse sociocritique est *le sociogramme*. Duchet le définit comme :

*« Un ensemble flou, instable, conflictuel de représentations partielles en interaction les unes avec les autres, centré autour d'un noyau lui-même conflictuel. »*⁷²

⁶⁹DUCHET, Claude. MAURUS, Patrick. *Entretiens de 2006*. In Sociocritique.com/fr/.p 15.

⁷⁰FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014. p327.

⁷¹ *Ibidem*, p327.

⁷²DUCHET, Claude. MAURUS, Patrick. *Entretiens de 1995*. Op.cit.p 33.

CHAPITRE III : Journal intime ou récit de témoignage.

Le mot flou résume l'incertitude de la signification de chaque mot qui constitue l'ensemble du système, qui se devise en deux caractéristiques. Dont la première, l'ensemble du texte n'est jamais fixe, alors tout texte est susceptible d'être élargi ou rétréci. Et la deuxième, les éléments qui constituent cet ensemble sont aléatoires, c'est-à-dire qu'ils sont permanents en mesure de se manifester. De son côté Duchet ajoute que l'ensemble qui appartient à la même constitution socioculturelle serait exploité distinctivement par deux textes différents. Cela permettrait à chaque texte une configuration sociogrammatique différente de l'autre. Ainsi, il existe des moments de forte intensité sociogrammatique et d'autre moins intensifié. Le texte n'explique pas toujours la totalité du discours social, mais la signification qui nous conduit à déterminer l'organisation de toutes les représentations exploitées dans chaque texte. Cette organisation tient son organisme du noyau central.

De ce fait, le diariste Kabyle associe à son journal intime un discours testimonial, dont il est le témoin d'une période difficile. Certes, cette association est due aux événements de cette époque, dont le diariste fait preuve d'une attention remarquable et une sensibilité frappante, où l'écrivain intègre à son quotidien les événements historiques. Dont on déduira la manifestation du témoignage dans le journal de Feraoun, comme particularité significative de son journal. Enfin, cette particularité de ce journal est due officiellement à la spécificité des événements qui ont été pendant la période coloniale, mais aussi le style d'écriture de l'écrivain Kabyle mentionne la spécificité de l'ensemble de ses écrits.

CONCLUSION

CONCLUSION

Tout au long de ce travail, on a tenté de résumer la spécificité de l'écriture intime, en manifestant ses diverses particularités. En partant du *je* et ses différentes figurations dans le *Journal 1955-1962* de Mouloud Feraoun. Un écrivain qui atteste son chagrin à travers son journal. Ce *je* se déploie en deux façon, l'une individuelle en racontant son quotidien, et l'autre collective en prenant la parole au nom du peuple algérien opprimé de son droit de la liberté.

En effet, le *journal 1955-1962*, est un genre dont la première caractéristique frappante aux yeux de son lecteur, est cette qualité singulière de la manifestation du *je*.

« On notera à ce propos une sorte de caractérisation du moi qui est assez étrange : le moi sujet se doit d'être un peu distant, de porter un jugement surtout intellectuel, tandis que le moi objet sera le refuge des vertus de la sensibilité et de la passion. »⁷³

Ensuite, l'écriture journalière est connue pour sa caractéristique fragmentaire, où le narrateur/auteur/personnage qui se manifeste à travers le *je*, où l'écriture de l'intime et le témoignage historique s'emmêlent formant le journal dans sa globalité. Découvrant la mise en scène des événements racontés sont réalisés sans aucune frontière. Ainsi, l'aspect fragmentaire de cette œuvre est la déchronologie narrative influencée par l'engagement du diariste et son histoire particulière. La désordonnance de la narration qui reflète l'état d'âme et le chagrin du narrateur dans ce journal, mais aussi la structure de cette forme d'écriture qui est caractérisée par la spontanéité, fait preuve du nombre de parties qui sont classées par ordre annuelle.

Certes, que la fragmentation qui caractérise cette écriture, reflétant le style d'écriture spécifique dans son genre, qui décrit l'état d'âme du diariste. Ce morcellement d'une personne sensible qui subit les conséquences malheureuse imposée par la loi du colonialisme. Le diariste dans la confirmation en disant :

« N'ai-je pas écrit tout ceci au jour le jour, selon mon état d'âme, mon humeur, selon les circonstances, l'atmosphère créée par l'événement et le retentissement qu'il a pu avoir dans mon cœur ? Et pourquoi ai-je ainsi écrit au fur et à mesure si ce n'est pour témoigner, pour clamer à la place du monde la souffrance et le malheur qui ont rôdé

⁷³DIDIER, Béatrice. *Le journal intime*. Presses Universitaires de France. 1^{ère} Edition, 4^{ème} trimestre.1976. p120.

CONCLUSION

autour de moi ? Certes, j'ai été bien maladroit, bien téméraire, le jour où j'ai décidé d'écrire mais autour de moi qui eût voulu le faire à ma place et aurais-je pu rester aveugle et sourd pour me taire et le pas risquer d'étouffer à force de rentrer mon désespoir et ma colère ? Et maintenant que c'est fait, que tout est là, consigné, bon ou mauvais, vrai ou faux, juste ou injuste, maintenant que nous entrevoyons la fin du cauchemar, faudra-t-il garder tout ceci pour moi, oublier, regarder en avant, regarder nos futurs bâtisseurs, prêcher l'oubli, l'espoir, la fraternité, tout le reste ? Il y aurait là un beau programme pour les moralisateurs à venir. Hélas ! je n'en suis pas un et ma foi en l'homme est suffisamment ébranlée pour que je sois capable désormais d'hypocrisie ou victime de naïveté. »⁷⁴

De ce fait, l'écriture journalière qui se caractérise par la fragmentation, qui divulgue non seulement le quotidien du diariste, mais elle reflète son émiettement de l'âme. En mettant l'accent sur des questions auxquelles il essaye de répondre. Ces questions expriment son envie, mais aussi elles décrivent son opinion vis-à-vis de la situation de cette époque coloniale.

Suite à diverses convergences avancées par la critique de ce genre d'écriture, le journal met en avance la transgression des tendances totalitaires de l'écriture du roman classique. En plus, l'écriture à la première personne a pour objectif de renouveler les normes d'écriture à travers l'exploitation de nouvelles techniques d'écriture. Afin d'instaurer un genre unique qui modernise l'écriture littéraire.

Finalement, il faut retenir que le journal intime malgré son caractère fragmentaire, vise à donner les différentes techniques formelles. Ce genre d'écrit renvoie au critère modernisé que Mouloud Feraoun avec son intégration du témoignage dans son journal apporte à la littérature algérienne d'expression française pendant la guerre d'indépendance. Où l'exercice du journal n'est jamais de narrativiser le *moi* diariste, mais il est aussi pour saisir les multiples instants du quotidien. Dont il est principal que les nouvelles de l'actualité servent à structurer une temporalité subjective.

⁷⁴FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed talantikit. Bejaia. 2014. p 416.

**RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES.**

Corpus étudié :

FERAOUN, Mouloud. *Journal 1955-1962*. Ed Talantikit. Bejaia. 2014.

Ouvrages théoriques :

- ALLAM, Malik. *Journaux intimes. Une sociologie de l'écriture personnelle*. Paris : L'Harmattan.1996.
- BALLEZ, Thibault. *Déliation liée, liaison déliée : le discontinu dans les romans de Pascal Quignard*.
- BLANCHOT, Maurice. *L'Écriture du désastre*. Ed. Gallimard. Paris. 1980.
- DIDIER, Béatrice. *Le journal intime*. Presses Universitaires de France 1^{ère} Ed : 4^{ème} trimestre.1976.
- DUCHET, Claude. *Une écriture de la socialité*. Poétique. 1973.
- GILL, Louis-Serge. *Pratique de l'écriture intime (contre-) engagé. Le journal, 1948-1971 d'Hubert Aquin et à bout portant, correspondance, 1954-1965 de Gaston Miron et Claude Haeffely*. Québec. Avril 2013.
- HUBIER, Sébastien. *Littératures intimes, les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*. Armand COLIN/VUEF. 2003.
- MONTANDON, Alain. *Les formes brèves*. Hachette. Paris. 1992.

Dictionnaires :

- ARON, Paul. SAINT-JACQUES, Dennis. VIALA, Alain. *Le dictionnaire de la littérature*. Ed, PUF. Paris. 2002.
- REID, Hubert. *Dictionnaire de droit québécois et canadien*. Montréal. Wilson et Lafleur Itée. 2010.
- ROBERT, Paul. *Le nouveau Petit Robert*. Ed Millésime. Paris. 2009.

Thèses et Mémoires :

- ARCHAMBAULT, Annie. *La fiction dans les témoignages de Jorge Semprún*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études littéraires. Université du Québec. Montréal. Août 2007.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- BODIL KALVIK, Liva. *Serge Doubrovsky et Simone de Beauvoir : aveuglement et lucidité dans l'expérience autofictionnelle. Etude des romans « Le livre brisé » et « L'invité »*. Mémoire de master. Université de Bergen. Décembre 2007.
- MULIGO, Emmanuel. *Écrire L'indicible : pour une étude du témoignage de Yolande Mukagasana*. Thèse présentée au département d'études françaises pour l'obtention du grade de Maîtrise ès Arts. Université de Queens. Canada. Septembre 2012.

Articles et Revues :

- BERNARD-GRIFFITHS, Simone. *Difficulté d'être et mal du siècle dans les correspondances et journaux intimes de la première moitié du XIX siècle*. Dif librairie NIZET, cahier n 8, Clermont-Ferrand, 1998.
- GARRIGUES, Pierre. *Poétiques du fragment, Klincksieck esthétique*. 1995. p 409. Compte rendu de lecture établie par MARZLOFF, Martine. Disponible sur : <http://littérature.ens-lyon.fr>.
- DUCHET, Claude. MAURUS, Patrick. *Entretiens de 1995*. In Sociocritique.com/ Fr.
- DUCHET, Claude. MAURUS, Patrick. *Entretiens de 2006*. In Sociocritique.com/fr/.
- ERNAUX, Annie. Et THUMEREL, Fabrice. *Ambivalences et ambigüités du journal intime*. In Annie, Ernaux. Fabrice, Thumerel. Une œuvre de l'entre-deux. Arras. Artois. Presses Universitaire. 2004.
- HESS, Remi. *La pratique du journal, comme construction du moment interculturel*. Université UFR 8.
- KUNZ WESTERHOFF, Dominique. *Méthodes et problèmes le journal intime*, Université de Genève, 2005.
- LIPANI-VAISSADE, Marie-Christine. *La parole du témoin dans les récits journalistiques : un acte performatif*. Les cahiers du journalisme. n°17. Été 2007.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- MAGUMI, Malika. *Ecriture de l'Histoire et du témoignage dans la littérature francophone africaine : l'exemple du Burundi (1962-1965)*. Dossier réalisé en 2006 dans le cadre d'un cours de Master « Littérature et Histoire ».
- PARENT, Anne-Martine. *D'un nécessaire du témoin/ Marie, Bornaud, Témoignage et fiction. Les récits de rescapés dans la littérature de langue française (1945-2000)*. Université du Québec à Chicoutimi. Vol 38.n°1. Automne 2006.
- POPOVIC, Pierre. *La sociocritique. Définition, histoire, concept, voies d'avenir*. Pratiques n°151/152. Décembre 2011.
- RICHTEROVA, Sylvie. *L'éthique et l'esthétique du journal intime dans la littérature Tchèque du XXè siècle*. Europa orientalis7. SOFIA.1988.
- STIENON, Valérie. *Portraits du critique en diariste indécis. Roland Barthes et l'écriture du journal personnel*. Etudes littéraires, vol.41, n°3.2010.
- TEKLIK, Joanna. *Comment le témoignage devient une œuvre littéraire : le cas de Robert ANTELME et de Primo LEVI*. Studia Romanica, Vol 33. 2006.
- VADEAN, Mirella. *Le concept du fragmentaire dans le journal d'Henriette Dessaulles*. Printemps 2007.

Articles en ligne :

- BRAUD, Michel. « *Je n'ai jamais tenu de journal intime* ». *Tentation et refus du journal intime dans les récits de Serge Doubrovsky*. Vol91. Été 2010. pp63-70. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/41705509?seq=1> page_scan_tab_contents.
- DEDOMAN, Claude. *Le Feu d'artifice de Patrick Deville : une écriture fragmentaire*. Disponible sur : <https://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=7453>.
- HOPPENIT, Eric. *Maurice Blanchot et l'écriture fragmentaire : « le temps de l'absence de temps »*. Colloque du GRES. Barcelone. 2001. Disponible sur : https://remue.net/cont/Blanchot_Hoppenot.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- HUGER, Manon. *La fiction des journaux intimes : entre langage et construction du soi*. Revue des parutions Acta Fabula. Vol17, n°3. Juin-Juillet 2006. Disponible sur : <https://www.fabula.org>.
- NASRI, Zoulikha. *L'écriture fragmentaire de Jean Sénac*. Doctorante à l'université de Bejaia. Synergies Algérie n°12. 2011. pp 243-254. Disponible sur : https://gerflint.fr/Base/Algérie12/zoulikha_nasri.